IBERTÉ

4 Saint-Boniface, du 4 au 10 février 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



Georges et Anita Forest il y a 25 ans. Ne manquez pas notre section spéciale en pages 13 à 20.

Le premier Festival du Voyageur en 1970

Un couple costumé annonce la nouvelle

Le Festival du Voyageur était une idée dont le temps était arrivé. À l'automne 1969, lorsque Georges et Anita Forest se sont mis à se promener en costumes du siècle dernier dans les rues de Saint-Boniface, l'identification a été immédiate, frappant au coeur même de l'âme franco-manitobaine. Et le concept allait rallier la population pour des générations.

Par contre, d'autres ont tenu en ridicule le couple costumé. Mais le hardi Georges Forest, qui défendait la cause comme un seul homme, annonçait pour février la tenue d'un Festival du Voyageur.

L'idée a été pondue un soir d'octobre, après une réunion de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, qui avait lancé l'idée de faire une fête populaire dans le quartier pour marquer le centenaire du Manitoba.

«La Chambre avait enfin décidé qu'il était trop tard pour 1970, se souvient Anita Forest (1). Georges était revenu à la maison, déçu. Il faut vraiment célébrer l'année centenaire, avait-il dit. Il a marché longtemps dans le corridor, les mains dans le dos.

«Après un temps, il a trouvé. Il m'a dit: ça va marcher si, toi et moi, on est costumés et on va faire nos épiceries ensemble; et quand les gens vont demander ce qu'on fait en costumes, on va leur dire: il va y avoir un festival en février! Le lendemain, Georges ne s'est pas rasé.»

Quelques semaines plus tard, il montait à l'Hôtel de ville pour demander au maire Ed Turner l'autorisation d'être l'ambassadeur de la fête d'hiver de Saint-Boniface. Ce qui lui fut accordé. Un comité fut mis sur pied, que le juge Robert Trudel accepta de présider, et la Ville accorda une subvention de 35 000 $.

«Notre première sortie, c'était le soir de l'Halloween, poursuit Anita Forest. J'étais vraiment gênée et je me sentais plus à l'aise autour des gens costumés. La deuxième, c'était au banquet de la Chambre de commerce où on nous a présentés comme Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury.

Pendant que le comité du Festival s'occupait de l'organisation, le couple Forest faisait de la promotion d'un bout à l'autre du pays par l'entremise des médias. Le député James Richardson arrangea même, à la demande de Georges, un voyage à Ottawa pour livrer en personne une invitation au premier ministre Pierre Trudeau.

Les premiers voyageurs officiels se rendirent aussi à Maskinongé, près de Montréal, lieu d'origine de Marie-Anne-Gaboury, la première femme blanche dans l'Ouest canadien.

«Je disais à Georges que mon rôle était plus important que le sien!», se rappelle en plaisantant Anita Forest. 80 résidants de Maskinongé se rendirent à Saint-Boniface pour la fête, du 26 février au 1er mars. À l'aéroport, ils furent acceuillis à bras ouverts par 200 Franco-Manitobains chantant.

Il reste que le premier Festival a été un succès retentissant: 5 000 personnes à l'ouverture, à la suite d'un défilé du Palais législatif au parc Provencher; 1 200 personnes (dont 400 en costumes) au premier Grand Bal au gymnase Holy Cross, 30 000 passeports vendus.

«C'est une grande fête de famille, de la chaleur humaine, sans prétention, estime Anita Forest. On réussit bien d'année en année à cause de l'accueil des gens de Saint-Boniface.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Georges Forest est décédé le 14 février 1990, en plein coeur du 21e Festival.

Guerres fratricides?

Le conseiller juridique de la Fédération des parents pendant dix ans craint que la formule de financement de la Division scolaire franco-manitobaine n'entraîne des conflits entre le rural et l'urbain. **Page 8.**

Roger Gamache démissionne

Le directeur général du Centre culturel franco-manitobain a quitté son poste pour des raisons personnelles. **Page 3.**

Des oeufs de Laurier

L'entrepreneure Rosanne Péloquin gère un poulailler de 1 100 poules et ramasse environ 70 douzaines d'oeufs par jour. **Page 9.**

Citation de la semaine

«Tu paies 4 $ et t'as trois heures de bon hockey. Pourquoi aller voir perdre les Jets pour 25 $?»

Gérald St-Godard, de Saint-Jean-Baptiste, est un fervent partisan des Royals. **Page 25.**

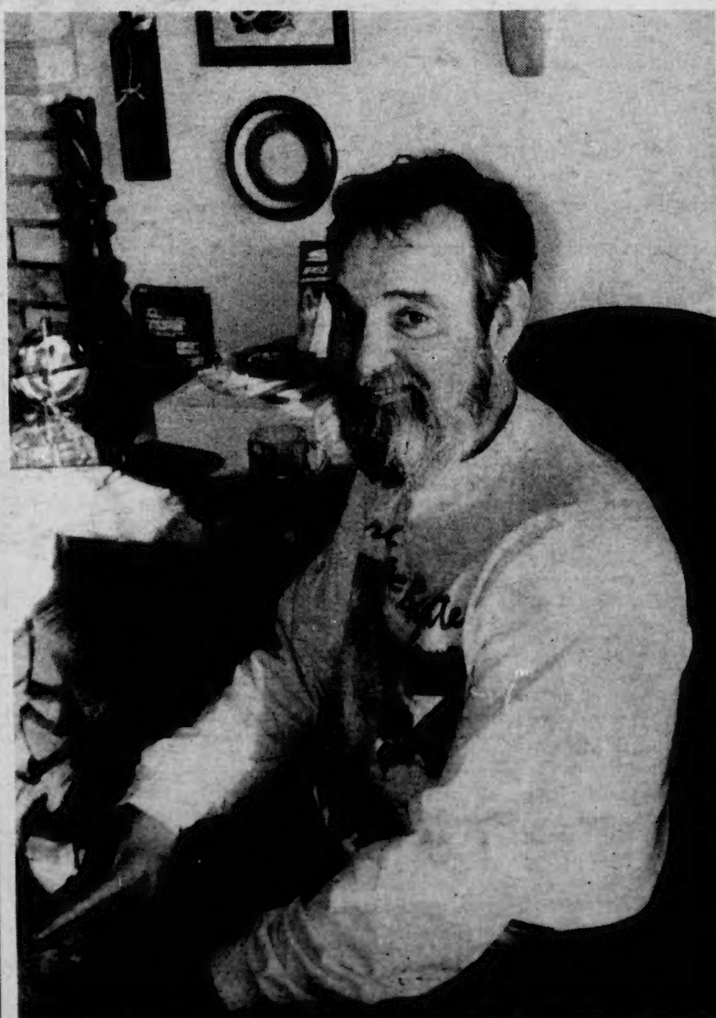


photo: Sylviane Lanthier

Croque-vie!

Après 31 ans au Salon mortuaire Desjardins, Philippe Lavack tire sa révérence. **Page 27.**

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

Suivant la mise en oeuvre de la gestion

La FPCP s'interroge sur son avenir

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a tenu une série de quatre rencontres avec les présidents des comités de parents dans les quatre régions (Sud, Est, Ouest et urbaine) au cours des dix derniers jours pour présenter une nouvelle structure de fonctionnement et obtenir des réactions.

L'organisme n'a toutefois pas voulu divulguer le résultat de ces rencontres, mais tiendra une conférence de presse la semaine prochaine, suivant une rencontre de son conseil d'administration le 5 février.

«Les réunions régionales vont nous aider à confirmer si on s'en va dans la bonne direction, souligne la directrice générale Hélène D'Auteuil. C'est clair chez nous, ce qu'il y a à faire, pour la gestion scolaire.»


Archives La Liberté

Hélène D'Auteuil: c'est clair ce qu'il y a à faire.

La FPCP propose le maintien de l'organisme comme une structure parallèle à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), avec des comités de parents (face aux comités d'école de la DSFM) et des comités régionaux des présidents (face aux conseils régionaux de la DSFM).

«Il reste tout un bagage de choses à faire pour les parents, poursuit Hélène D'Auteuil. On pourrait jouer un plus grand rôle auprès des familles.» Avec un rôle amoindri du côté politique, la FPCP deviendrait surtout un organisme de service.

Mais les rencontres avaient aussi un objectif à court terme: prévoir les interventions à faire dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion. «On a sensibilisé les présidents aux choses qui doivent arriver prochainement. Dans la région de l'Est, par exemple, on veut déjà voir à la répartition du surplus de la (Division scolaire) Rivière-Seine.»

Jean-Pierre DUBÉ

Un concours de la FPCP

Des moments comiques en famille?

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) lance un concours pour célébrer les moments comiques vécus dans les familles franco-manitobaines.

Les familles sont donc invitées à illustrer, par un dessin, un poème, une chanson, un tableau, une photo, un vidéo ou une sculpture, un incident comique, bizarre ou intéressant qui s'est produit en famille.

Selon la coordonnatrice Gisèle Champagne (237-9666), les soumissions doivent être plutôt courtes que longues.

On peut soumettre le résultat final de ce travail de créativité avant le 1er mars à la FPCP, 169, rue Marion, Saint-Boniface (R2H 0T3).

Les gagnants seront annoncés lors de la réunion annuelle de la FPCP, le 19 mars, à l'école Lavallée de Saint-Vital.

J.-P. D.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: **(204) 237-4823.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF — Association de la presse francophone — Journal de l'année 1992-93

OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Finis les coopérants

Ottawa - La France a décidé de se retirer d'un long et fructueux partenariat avec Ottawa qui permettait l'embauche de journalistes coopérants dans les journaux francophones hors Québec. L'Association de la presse francophone a décidé de presser les gouvernements fédéral et québécois de poursuivre le projet en embauchant des diplômés des universités de langue française.

Le oui, mais du commissaire

Ottawa - Le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, donne son appui à la demande de la SRC pour un Réseau de l'information (RDI) 24 heures sur 24, à condition que la diffusion du RDI soit obligatoire dans tous les marchés du pays et que la programmation soit équilibrée. Le CRTC doit tenir le 14 février des audiences sur la demande de licence de la SRC. (APF)

L'alphabétisation en Ontario

Sudbury - On estime à 25 % le degré d'analphabétisme chez les aînés francophones de l'Ontario. Mais les groupes populaires d'alphabétisation et le Centre franco-ontarien de ressources à l'alphabétisation (FORA) ne voient pas du même oeil la façon de répondre aux besoins. Avec une nouvelle étude de 225 000 $ en mains, FORA demande de professionnaliser le secteur, ce qui a poussé à la révolte les groupes populaires, qui disent ne pas avoir été consultés. (APF)

Une bourse pour les femmes

Ottawa - La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) lance la 4e édition de sa bourse d'études de 1 000 $ qui porte le nom de la fondatrice Almanda Walker-Marchand. La bourse vise à encourager l'autonomie des femmes, un des mandats principaux de l'organisme, et prévilégie les femmes de milieu minoritaire effectuant un retour aux études.

Le beau Daniel Lavoie

Ottawa - Le chanteur Daniel Lavoie a accepté d'être le parrain de la finale de la 9e édition du concours Ontario pop, qui aura lieu le 4 juin à Ottawa. Le concours permet de découvrir la relève franco-ontarienne de la chanson. Les qualités pour réussir dans le métier: sensibilité, voix extraordinaire, émotion, humour, intelligence et beauté. «Quand tu arrives devant un producteur de disques, affirme Daniel Lavoie, la première chose qu'il va faire, c'est de te regarder.» (APF)

Commission des universités

Le CUSB n'est pas plus avancé

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface ne cache pas sa déception à la lecture du rapport de la Commission de révision du système universitaire rendu public récemment.

«Il y a très peu de choses qui touchent le CUSB, à part un appui pour revoir le contrat d'affiliation du Collège à l'Université du Manitoba, ce qui faisait de toute façon consensus.»

Mais sur les projets de développement du CUSB, sur de nouveaux programmes de baccalauréat, sur son financement (on estime que 2 % de la tarte, c'est loin d'être suffisant), pas un mot.

«Il n'y a pas de constat des audiences publiques, rien à propos de la situation de chacune des universités, pas de portrait global, déplore le recteur. On a passé un an à fouiller nos fonds de tiroirs pour leur fournir toutes sortes de données, avec l'espoir qu'enfin une instance allait trancher la question du bac en communication des affaires, et d'autres projets. Et ça n'a pas été fait. Il manque un chapitre sur les francophones et sur la formation de main-d'oeuvre bilingue au Manitoba.»


Archives La Liberté

Léo LeTourneau: pas de fonds additionnels aux universités.

Le secrétaire de la Commission, Léo LeTourneau, estime qu'il n'entrait pas dans le mandat de la commission de se pencher sur la situation interne de chaque institution.

«La Commission a appuyé la révision de l'entente d'affiliation avec l'Université du Manitoba, et reconnaît également au CUSB sa capacité de desservir la population francophone et tout autre étudiant qui veut étudier en français. Le Collège est donc vu comme le véhicule de l'enseignement en français et cela, c'est très concret.»

«Une autre recommandation qui échappe aux gens, mais qui est très importante, dit qu'il faut tenir compte des besoins respectifs des universités de Winnipeg, de Brandon et du CUSB dans l'attribution de leur financement.»

Le rapport, qui met l'accent sur l'amélioration du réseau des collèges communautaires, demande aux universités de revoir leurs priorités et d'effectuer des «choix stratégiques» parmi les programmes offerts.

Le message est clair: il n'y aura pas de fonds additionnels aux institutions universitaires, qui devraient revoir leur gestion interne (trop de comités, trop de pertes d'énergie), et donner à l'enseignement l'importance qui lui revient.

La Commission recommande enfin la création d'un Conseil de l'éducation postsecondaire, qui remplacerait l'actuelle Commission de subvention aux universités, et qui incluerait les collèges communautaires. «La Commission a voulu éviter de créer un autre ministère, explique Léo LeTourneau. Pour faire le lien avec les instances politiques, elle recommande la formation d'un comité du cabinet composé de quelques ministres.»

Si ces recommandations étaient mises en pratique par le gouvernement et les institutions d'enseignement, «cela donnerait lieu à un système plus souple, plus flexible, avec un mariage plus net entre le collège et l'université». Il en résulterait aussi des institutions qui répondraient mieux au marché de l'emploi, en privilégiant la formation des étudiants dans des domaines d'avenir au Manitoba.

Sylviane LANTHIER

Roger Gamache démissionne du CCFM

Une décision personnelle, mais déchirante

Le directeur général du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a pris tout le monde par surprise en démissionnant de son poste, le 1er février.

«Je pars pour des raisons personnelles, indique-t-il. En principe, je resterai ici encore trois mois.»

Roger Gamache mentionne qu'il n'a rien en vue pour le moment: «Peut-être que je recevrai des offres. Sinon, je retournerai à la vie de consultant, ce que je faisais avant.»

Directeur général du CCFM depuis décembre 1990, il avoue que «autant la charge de travail était essoufflante, avec CKXL, les associations culturelles, le Centre lui-même et l'aide aux organismes, autant c'est motivant.

«C'est le meilleur emploi que jaie eu, avoue-t-il avec émotion. Partir a été une décision personnelle, mais déchirante.»


Archives La Liberté

Roger Gamache.

En quittant le CCFM, Roger Gamache laisse aussi le poste de directeur général par intérim de la radio communautaire CKXL.

«Nous allons devoir décider si on continue avec le successeur de Roger, ou si on confie le poste au chef des opérations, Christian Laroche, explique le président de la radio communautaire», Rénald Rémillard.

CKXL a une entente avec le CCFM pour l'utilisation des services administratifs (secrétariat et comptabilité), qui serait maintenue. La radio doit cependant décider si, concernant le directeur général, «le moment est venu de voler de nos propres ailes.

«Nous avions comme objectif de récupérer éventuellement le poste de directeur, et peut-être que ce n'est pas un mauvais moment pour le faire.»

Sylviane LANTHIER

TACHÉ

Des projets d'infrastructures

Les conseillers de la Municipalité rurale de Taché ont dressé une liste de priorités pour le Programme d'infrastructures du gouvernement fédéral. Au menu: les égouts, la lagune, les rues, la caserne de pompiers et le centre récréatif.

«Tout ce qui se passe ici, c'est à propos des infrastructures, souligne le secrétaire-trésorier, Ernest Lajoie. On rencontre les critères du Programme, on a rencontré le député David Iftody et on a engagé des experts pour nous préparer des documents, avec photos et plans, qu'on va soumettre.»

Le document, qui sera examiné à la réunion municipale du 8 février, établit une liste de priorités dont la mise en oeuvre pourra se faire par étapes.

«La priorité pour Lorette, c'est le système d'égouts, précise Ernest Lajoie. C'est important parce qu'on ne peut pas bâtir dans les extrémités du village, le système d'égout ne peut pas accomoder de nouvelles subdivisions.»

La Municipalité ne peut accorder de permis de subdivision au village tant que les services n'auront pas été agrandis. Taché a confiance que le Programme va rapporter quelque chose.

«On a fait un bon effort, résume le secrétaire-trésorier, on a confiance que ça va venir.»

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Les blues postnatals

Peu d'organismes dans la communauté francophone peuvent se présenter comme le fer de lance d'un mouvement. Mais il y a la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

L'organisme vit présentement des moments de triomphe, avec la réalisation du rêve de la gestion scolaire. La FPCP traverse aussi une période angoissante.

Fondée en 1976 pour se consacrer exclusivement à l'avancement de l'éducation publique en langue française au Manitoba, elle a mis au premier plan le rêve d'un réseau d'écoles françaises.

Pendant que les ministres successifs de l'Éducation résistaient à enchâsser la définition de l'école française, la FPCP se présentait, Charte des droits et libertés au poing, pour revendiquer un système scolaire complet fondé sur l'article 23. On connaît la suite...

La force de la FPCP est le reflet de l'importance des moyens d'éducation pour une minorité. Mais ce n'est pas tout.

Pendant 18 ans, la FPCP a réussi à maintenir en vie le mouvement, par des choix judicieux: des revendications, des décisions (comme celles de se présenter devant les tribunaux), de chefs au conseil et au personnel, ce qui n'est pas l'apanage de tous les organismes.

Mais voilà que la FPCP éprouve des blues postnatals. Que lui réserve l'avenir? Quelle sera la place du regroupement de comités de parents alors que la Commission scolaire franco-manitobaine, espèce de fédération de comités d'école, s'apprête à voler de ses propres ailes?

Faut-il que les parents conservent un organisme parallèle pour surveiller la commission scolaire? Qui va s'occuper de formation, du préscolaire et des services aux parents?

Il semble que la FPCP cherche une façon de se maintenir, une nouvelle vision. Et des rencontres régionales ont eu lieu pour connaître la volonté des parents.

La question est délicate. Dans les autres provinces où la gestion scolaire a été accordée, la raison d'être d'un regroupement de parents n'aurait pas beaucoup changé. Les parents du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont encore une fédération qui joue un rôle de soutien et un rôle politique.

Mais notre Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a la particularité d'être contrôlée par les parents et uniquement par les parents à tous les niveaux: local, régional et provincial. Alors que tous les contribuables francophones ont le droit de vote dans les autres juridictions, seuls les parents sont appelés à voter dans notre système manitobain. (1)

Si les parents ont le pouvoir et font partie intégrale du système, si le comité d'école est statutaire, pourquoi maintenir un organisme chien de garde? Cela n'est pas évident, et ne le sera peut-être pas tant que la DSFM ne sera pas en marche pendant un certain temps. Nous nageons un peu dans l'inconnu.

La composition du comité d'école fait également problème. Ce sera à la DSFM d'en décider, et il faut prendre pour acquis que ce comité sera formé par une majorité de parents. Dans ce contexte, la FPCP continuerait à regrouper des comités de parents constitués à partir des comités d'école?

C'est compliqué comme système. Excessif? Peut-être. Ce serait un chef d'oeuvre de la réunionite! Ce soir, le comité de parents, demain soir, on recommence pour le comité d'école! Et de même au régional!

Étant donné que la participation statutaire des parents à la DSFM passe par un comité d'école, par un conseil régional et par une commission scolaire, pourrait-on alors envisager, par exemple, un regroupement d'individus, une association au service de parents?

La FPCP n'a pas raison de s'alarmer. Elle a joué un rôle essentiel. Sa mission est appelée à changer et le mouvement de parents va lui donner les indications qu'il faut dans ce sens. Ainsi que le temps de s'ajuster.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Ce droit est lié au pouvoir de taxation. La DSFM n'est pas habilitée à prélever des impôts directement et les contribuables francophones continueront à payer des taxes scolaires et à voter dans leur division scolaire de résidence.

CAYOUCHE



PROVINCE

Claudette Toupin présidera Francofonds

Francofonds a une nouvelle présidente, l'urbaniste Claudette Toupin, de Saint-Boniface, qui succède à l'homme d'affaires Hubert Bouchard, de La Broquerie, en poste depuis un an. La réunion annuelle de l'organisme a eu lieu le 25 janvier.

Claudette Toupin a été présidente du Conseil provincial de concertation et de priorisation; elle est présidente de l'organisme Entreprise Saint-Boniface; plus récemment, à titre de fonctionnaire provincial, elle a coordonné les premières élections à la Division scolaire franco-manitobaine.

Deux nouveaux membres se sont ajoutés au conseil d'administration pour remplacer Hubert Bouchard (qui a quitté après sept ans au conseil) et Richard Chartier (après deux ans au conseil).


Claudette Toupin.

Il s'agit de Gilbert Sabourin, agent d'éducation au Bureau de l'éducation française, et de Léo Charrière, vice-président, finances, chez Cotter Canada Hardware et Variety Coopérative.

Les autres membres du conseil sont: Gilles Fréchette (vice-prés.), Jacqueline Fortier (secrétaire), Marcelle Forest (trésorière), Marcel Marion, Gilles Lesage, Irène Lécuyer et Lise Hamelin (conseillers).

ÉDITORIAL

Une rue qui se meurt

C'est officiel: la succursale de la Banque Royale du boulevard Provencher fermera ses portes. Peu importe pourquoi on les ferme, il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour le boulevard.

En effet, lorsqu'une banque décide de quitter un secteur commercial, cela lance un message clair: il n'y a pas d'argent à faire là.

Certes, il reste toujours la Banque nationale et la Caisse populaire, mais on peut se demander: quel sera le prochain commerce à disparaître?

En décidant de concentrer ses services sur l'axe commercial des rues Goulet-Marion-Taché, la Royale confirme implicitement le déclin du boulevard Provencher face à ses «concurrentes».

Cela fait longtemps que l'on parle de revitaliser le boulevard. Il est grand temps que les organismes comme la Chambre de commerce, la Ville de Winnipeg et les résidants du secteur prennent en main ce développement.

Sinon bien plus vite qu'on ne l'imagine, les seules traces de commerce qui persisteront sur la Provencher seront celles laissées par les centaines de camions qui continueront à y transiter bruyamment à chaque jour, sans jamais s'arrêter.

Jean-François LACERTE



Des olympiades scientifiques

Les élèves de la 2e à la 6e année de l'école Van Belleghem de Saint-Boniface ont participé le 21 janvier à des olympiades scientifiques préparées par des élèves de la 4e année d'éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface.

PROVINCE

Cours de français à distance

Une première pour le Manitoba français: suivre un cours simultanément avec des personnes de trois autres provinces.

Le secteur de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface s'est joint à l'Office de la langue française du Québec et au Service fransaskois d'éducation des adultes (SFEA) pour offrir le cours Le français au bureau. Essentiellement, le cours traitera des problèmes courant de la correspondance administrative et commerciale.

Des étudiants du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et possiblement de l'Alberta seront donc reliés par une ligne téléphonique à leur professeure Nicole Delorme, qui enseignera à partir de Montréal.

Au Manitoba, le cours aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi que dans toute autre localité rurale ou urbaine où il y a une demande (cinq sites maximum).

À chaque localité, une dizaine de personnes peuvent se regrouper autour du téléphone, muni d'un audiophone à deux sens, pour suivre le cours. Dans le cas des personnes qui suivent le cours de leur région, de Saint-Pierre-Jolys par exemple, les frais d'interurbain seront remboursés par le Collège.

Le cours sera offert le 24 mars de 9 h à 12 h, mais il faut s'inscrire d'ici le 1er février. Le SFEA, coordonnateur du projet, doit faire parvenir les livres et cahiers d'exercices à tous les étudiants.


photo: Karine Beaudette

Edith Pantel (assise) et Jacqueline Fortier coordonne le cours à distance Le français au bureau pour le Manitoba.

«On ose espérer que ça va bien fonctionner et qu'on va pouvoir répéter l'expérience, signale la directrice de l'Éducation permanente, Edith Pantel. Cette initiative nous permet d'avoir accès à des personnes ressources et à une variété de cours.»

K.B.

L'agrandissement de l'école Taché

Une nouvelle cours de recréation avant juin

Les 260 étudiants de la maternelle à la 6e année de l'école Taché auront une cour d'école beaucoup plus grande d'ici le mois de juin. Quant à l'agrandissement du bâtiment lui-même, rien n'est prévu pour l'instant.

Après plusieurs mois de procédures d'expropriation, la Division scolaire de Saint-Boniface prendra bientôt possession des deux parcelles de terrain dont elle a besoin pour agrandir la cour de l'école Taché.

Le directeur des services administratifs, Jacques Richer précise que la prise de possession définitive aura lieu à la mi-avril. La compa-gnie Scott, Screen & Wire a jusqu'à présent refusé les propositions d'achat de la Division scolaire, mais une commission d'arbitrage devrait régler définitivement le litige.

«Dès que la terre commencera à dégeler, on clôturera le terrain pour que les jeunes puissent s'en servir», promet Jacques Richer. Une bonne nouvelle pour les enfants et les parents qui ont déjà obtenu l'adjonction d'une classe portative pour les cours de musique au début de l'année scolaire.

Quant à la question de l'agrandissement de l'école, il appartient désormais à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) d'y réfléchir. Toutes les options sont ouvertes, y compris le transfert de certaines classes dans d'autres écoles, ce qui résoudrait les problèmes d'espace.

L.G.

Enfin, on gère! ✓

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Qui sera le premier directeur (ou directrice) de la DSFM?

Elle court, elle court, la rumeur...

Cet article ne vous apprendra pas qui sera le premier directeur, ou la première directrice, de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). En revanche, il pourrait vous enseigner l'art, ô combien difficile, de ne répondre ni par oui ni par non à une question simple.

Question: Êtes-vous intéressé par le poste de directeur de la DSFM, comme le dit la rumeur?

Raymonde Gagné, directrice de l'Ecole technique et professionnelle (ETP): «Je ne peux rien confirmer. Ce sont des bruits qui courent. Je n'ai pas pris de décision. Je ne suis pas en mesure de me prononcer.»

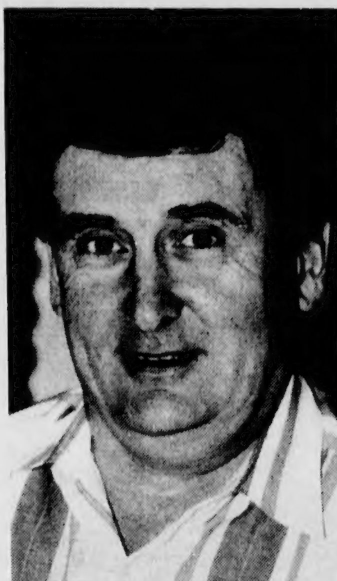
Raymond Bisson, directeur de la Division scolaire de Norwood: «C'est un peu prématuré de dire oui ou non. Il faut d'abord voir la description de tâche. Je n'exclue pas la possibilité, mais je ne sais pas comment ça va être interprété si je dis ça. En tout cas, il y a des gens qui m'ont approché.»

Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB): «Je ne suis pas intéressé, et je n'ai d'ailleurs jamais indiqué mon intérêt. On peut donc assassiner cette rumeur-là. C'est vrai que des gens m'ont dit qu'ils pensaient à moi. Je les remercie de leur confiance et de leur amitié, si on peut parler d'amitié dans ce cas-là.»

Normand Boisvert, directeur de l'école Lavallée: «Ma décision n'est pas encore totalement prise, mais si le poste était ouvert, je le considérerais très sérieusement. En tout cas, si je postule, les premiers à le savoir seront les commissaires franco-manitobains.»

Les commissaires, justement, ont plutôt l'intention de prendre leur temps. Le président, Louis Tétrault, explique: «Dans un premier temps, on veut embaucher une sorte d'administrateur par intérim, peut-être même une équipe d'administration avec des experts dans différents domaines (finances, négociations, administration, etc.).

«Le directeur ou la directrice ne sera embauché(e) que dans quelques mois. On veut se donner un peu de temps pour établir une vision, une mission précise. Mais l'administrateur par intérim ne pourra pas poser sa candidature pour le poste permanent. Il pourrait y avoir conflit d'intêret.»


Normand Boisvert. «Ma décision n'est pas prise.»


Raymonde Gagné. «Je ne peux rien confirmer.»

Qui donc pourrait être intéressé par une fonction aussi délicate et forcément temporaire? «Peut-être une personne qualifiée actuellement sans emploi, un retraité ou quelqu'un qui pourrait bénéficier d'un prêt de service. En tout cas, sûrement pas quelqu'un qui cherche à faire carrière. On a l'intention d'approcher les gens plutôt que d'annoncer le poste.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les commissaires ont formé deux comités chargés du recrutement du personnel et du futur directeur. Les membres en sont Michelle Cenerini, Léandre Buissé, Tayeb Meridji et Antonio Simard.

Un comité formé, un sondage lancé

Les enseignants préparent la transition

Depuis l'annonce de la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), plus de 300 enseignants répartis dans toute la province se demandent quelles seront leurs conditions de travail l'année prochaine.

Il s'agit évidemment des enseignants des écoles françaises qui doivent être transférées à la DSFM. Il y a quelques semaines, ils ont formé un comité de négociation composé de 10 membres et présidé par Réjean LaRoche, enseignant à l'école Précieux-Sang (1).

«Officiellement, on n'a pas le droit de négocier avant le 1er septembre, explique-t-il. Mais on veut se préparer à l'avance pour être prêts le moment venu.»

D'ici là, les enseignants rempliront un formulaire présentant leurs principales préoccupations. «On peut s'attendre à des questions sur l'ancienneté, les conditions de travail (charge de cours) et les bénéfices (congés de maladie, de maternité, etc.)».

Le dossier est d'autant plus complexe que les enseignants travaillent actuellement dans neuf divisions scolaires différentes, avec des conditions de travail très variées. De plus, on ne sait pas encore quel sera le budget de la DSFM.

«On va négocier le meilleur contrat possible étant donné les conditions», promet Réjean LaRoche. Précisons que les enseignants franco-manitobains restent membres des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM), la branche francophone de la Manitoba Teachers' Society (MTS).

Laurent GIMENEZ

(1) Un représentant des enseignants dans chacune des neuf divisions cédantes, et un représentant des directeurs et directrices.

La dernière assemblée des CEFM

«Finir en grand!»

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains tiendront leur dernière assemblée annuelle les 4 et 5 février à Winnipeg sous le thème «Finir en grand!».

La trentaine de membres procèdera vraisemblablement à la dissolution de l'organisme, prévue dès juin prochain, suivant une recommandation de son comité exécutif faite en décembre dernier.

«Cette dissolution reflètera la réalité politique de l'éduction française, explique le président Roland Gauthier, et servira aussi d'appui à la toute nouvelle Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM).»

En effet, depuis le 20 janvier, la CSFM regroupe 11 commissaires (élus parmi les 33 conseillers régionaux) qui représentent les francophones du Manitoba.

La réunion annuelle des CEFM permettra à l'organisme de réunir dans un esprit de fête ses anciens présidents et présidentes, ainsi que des représentants des autres organismes, pour un banquet d'adieux.

Au Conseil régional du Sud

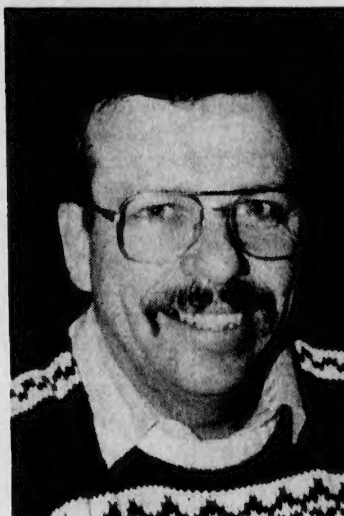
En priorité, établir les comités d'école

A sa réunion du 31 janvier, le Conseil régional du Sud a établi sa priorité pour février: «rencontrer les comités de parents et les enseignants en vue de former les comités d'école», signale le président du Conseil, Jeannot Robert. Le Conseil aimerait voir des comités qui représentent les parents, les enseignants et les élèves de chaque école.

Par la suite, le Conseil du Sud a l'intention d'organiser une rencontre (à la fin-février peut-être) avec tous les conseils régionaux pour échanger des idées et pour définir les rôles.

«Aussi, on va essayer d'avoir les inscriptions, ou au moins les intentions d'inscription, plus tôt que d'habitude, comme pour le mois d'avril, si possible. En ayant les chiffres, ça nous permettrait de mieux planifier», souligne Jeannot Robert.

Les six conseillers ont fait un bref remue-méninges sur les qualités qu'ils aimeraient retrouver chez les candidats à la direction générale. «Chacun va y réfléchir de son bord, mais on est déjà d'accord que la personne doit avoir une bonne compréhension de la diversité rurale et urbaine.»



Jeannot Robert: la diversité rurale et urbaine.

Et puisque c'était la première réunion depuis les élections, le Conseil a établi comment se dérouleraient les réunions: «On a décidé de faire une rotation entre les villages. Aussi, autant que possible, on ne veut pas dépasser trois heures.»

En temps normal, les réunions auront lieu les premiers lundis de chaque mois «mais ça va dépendre de ce qui se passe. D'ici septembre, on en aura trop sur l'agenda et il faudra probablement plus d'une réunion par mois.»

La prochaine réunion du Sud aura lieu à Saint-Jean-Baptiste le 22 février.

Karine BEAUDETTE

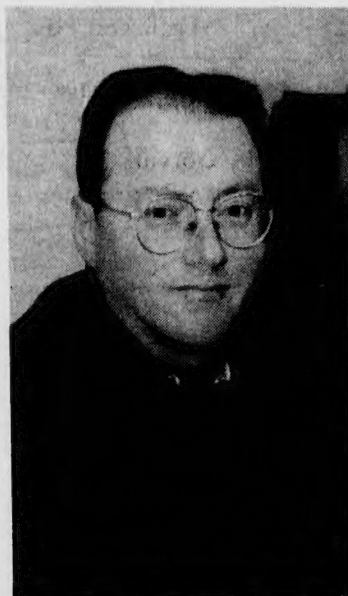
Conseil régional de l'Ouest

«L'école de Lourdes a été transférée»

Les membres du Conseil régional de l'Ouest de la Division scolaire franco-manitobaine ont tenu une réunion le 27 janvier, où il a été question des budgets et des échéanciers.

«Nous avons tenté d'établir nos besoins en termes de budgets, pour les frais de déplacement, les coûts d'opération, d'ordinateurs, et pour l'embauche d'une secrétaire», explique le président, Hubert Deroche.

Il faut aussi tenir compte d'un échéancier déjà établi par la loi: la DSFM a 60 jours pour commencer à négocier avec les autres divisions. «Les invitations aux professeurs qui désirent se joindre à la Division doivent être faites d'ici le 1er avril», mentionne Hubert Deroche. Les arrange-ments concernant le transport scolaire, eux, doivent être réglés d'ici le 1er juin.



Hubert Deroche: de division à division.

Le Conseil de l'Ouest a aussi reçu de la Division de la Montagne une lettre les invitant à les rencontrer pour discuter du cas de Lourdes. «Mais ces négociation doivent se faire de division scolaire à division scolaire, remarque Hubert Deroche, et ce n'est pas au conseil régional à le faire.

«Là-dessus, notre position est cependant claire: l'école nous a été transférée, et ce n'est pas à nous d'offrir un programme 50/50.»

Les membres du Conseil ont prévu se rencontrer à nouveau le 4 février, pour «finaliser le budget, parler de la situation à Lourdes, et établir un horaire pour rencontrer les parents des écoles. Nous devons aussi dresser des priorités régionales à partir des priorités locales.»

Sylviane LANTHIER

Les mises en garde de Laurent Roy sur le financement

Attention aux guerres fratricides!

Quand Me Laurent Roy s'arrête aux termes de la loi sur la gestion scolaire, il constate des déséquilibres et des oublis qui l'amènent à faire un constat et des mises en garde. Le constat: «Nous avons eu les miettes, et le gouvernement nous a ligoté les mains dans le dos». Les mises en garde: il ne faudra pas tomber dans le piège et se livrer à des guerres fratricides pour obtenir les miettes des miettes.

«Je m'étonne qu'on ait oublié l'aspect réparateur compris dans l'article 23, et cela depuis le début du processus, soutient celui qui a conseillé les parents franco-manitobains de la Cour du banc de la reine en 1986 à la Cour suprême en 1993. Même le rapport Gallant (1) n'en a pas tenu compte.

«Si on avait eu cet aspect à coeur, on n'aurait pas commencé par les plus forts, mais par les plus faibles. Les gens de Élie, Saint-Eustache, Fannystelle, c'est envers eux qu'on a commis le plus de tort. Mais ils ne font pas partie de la gestion. Le programme de mise en oeuvre est boiteux dans la mesure où il n'a pas respecté cet aspect.»

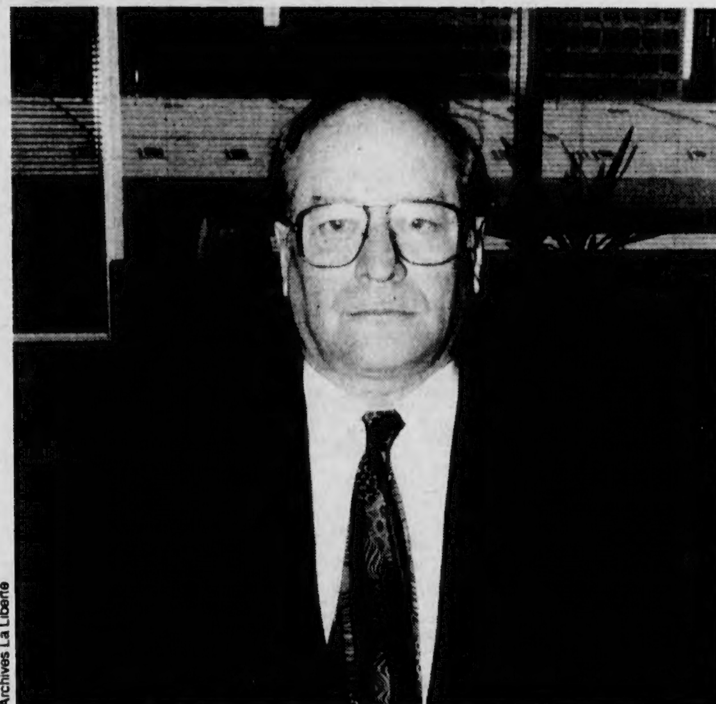
Mais ce qui inquiète le plus ce constitutionnaliste, c'est qu'on ait perdu «l'équilibre rural/urbain» dans la représentation des commissaires. Il aurait fallu cinq commissaires de l'urbain plutôt que quatre, tel que mentionné dans le rapport Gallant, selon Laurent Roy.

«La représentation entraîne le financement. Mais l'équilibre n'est pas respecté: côté financement, la ville va générer le plus d'argent, mais le rural risque de vouloir s'offrir les mêmes services. La répartition aurait dû tenir compte du per capita et des revenus plutôt que de l'aspect géographique.»

La «réparation des torts commis» a aussi des implications financières: comment calculer la valeur de ces torts? C'est d'Ottawa que viendra cette partie de l'argent imparti à la nouvelle division scolaire, tandis que cette dernière devra négocier avec chacune des autres divisions ce qui lui revient en partage. Ici, on éparpille nos forces plutôt que de négocier devant des divisions regroupées.

Quant aux «mécanismes de solution» prévus par la loi 34 en cas de conflit, ils ne favorisent pas les francophones. Le recours à l'arbitrage, suivi d'une décision du ministre, sont «une façon de nous donner la gestion pour nous l'enlever!

«Pourtant, un jugement rendu en Ontario maintient que laisser trancher une autre division scolaire dans une décision (qui concerne celle des francophones) n'est pas constitutionnel.»


Archives La Liberté

Laurent Roy: une mise en oeuvre hâtive et boiteuse.

Pire: «Les décision de l'arbitre, selon la loi 34, doivent être guidées par un souci d'harmonie sociale. On sait ce que ça nous donne, à nous francophones, l'harmonie sociale! Pourquoi pas par souci de réparation des torts commis?»

Des questions sans réponse, Laurent Roy en a un répertoire tout plein. Par exemple: pourquoi garder Louis-Riel, Précieux-Sang, Lavallée? Pourquoi ne pas regrouper les francophones, plutôt que de les maintenir dans des écoles créées dans le cadre des frontières actuelles?

«La Cour suprême avait pourtant clairement indiqué qu'il fallait favoriser le plus grand regroupement possible.

«Maintenant, si la division scolaire voulait négocier pour obtenir Lavallée et Windsor Park Collegiate parce qu'elle estime que tous les étudiants peuvent y entrer et que c'est la solution la plus logique, ce sera infaisable: il faudrait négocier avec cinq divisions scolaires à la fois!

«Et nous allons garder Louis-Riel comme centre secondaire, alors que c'est le seul de la province qui ne soit pas climatisé! On part avec les miettes.

«La mise en oeuvre a été faite de reculons, sans beaucoup de générosité. Du point de vue juridique, le gouvernement a fait une loi qui en donne le moins possible sans courir le risque d'être attaqué sur la question des droits.»

«Je ne veux pas prédire le pire, et parler de situations qui n'arriveront peut-être pas. Mais il faut être conscient des dangers qui nous guettent.»

Sylviane LANTHIER

(1) Le rapport Gallant, commandité par la province et paru en mai 1991, avait pour mandat de recommander un modèle de gestion. Ce modèle a été largement repris par la loi 34 créant la Division scolaire franco-manitobaine en 1993.

Le financement intérimaire de la DSFM

La province accorde 560 000 $

Le président Louis Tétrault et le vice-président Denis Dragon de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont sortis du bureau du sous-ministre adjoint Guy Roy, le 27 janvier dernier, avec le sourire aux lèvres et des réponses à leurs questions.

Le responsable du Bureau de l'éducation française a remis aux dirigeants de la DSFM un chèque de 560 000 $ couvrant les cinq prochains mois. «Cette somme couvre les frais opérationnels normalement admissibles d'une division scolaire.

«Les argents serviront aux négociations (avec les divisions scolaires cédantes), à la budgétisation et à la planification, ainsi qu'à l'embauche de personnel, aux locaux et aux déplacements.»

Le budget de la DSFM pour l'année 1994-1995 sera accordé plus tard, selon le régime annoncé par le ministre Clayton Manness en janvier. «Le budget est généré par les inscriptions, explique Guy Roy, c'est tant par élève.»

Le BEF continuera à fournir à la DSFM «de l'aide technique sur demande» au cours des prochains mois.

J.-P. D.

Ici et ailleurs

La réforme de la sécurité sociale

Ottawa - Le gouvernement fédéral se lance dans une vaste réforme de la sécurité sociale qui devrait profondément modifier les programmes d'assurance-chômage et d'aide sociale.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, a donné le coup d'envoi à la réforme en rappelant que le filet social n'avait pas évolué au même rythme que le contexte économique et social depuis 40 ans.

Ottawa voudrait restructurer pour créer davantage d'emplois et économiser des millions $. Le tout devrait être en place en 1996. Le Canada a versé 19,3 milliards $ en prestations d'assurance-chômage à 3,7 millions de citoyens en 1992. (APF)

Iftody au Comité de l'Industrie

Ottawa - Le député fédéral de Provencher, David Iftody, a été nommé par le premier ministre Jean Chrétien au Comité permanent sur l'Industrie.

Le Comité établit les grandes politiques du gouvernement dans le secteur de l'industrie et du commerce au Canada.

Le député a indiqué son intention de consulter ses électeurs quant au développement industriel dans son comté.

Les taureaux fertiles

Lethbridge - Des études ont démontré que les taureaux dont la température du scrotum et des testicules est plus basse sont les plus fertiles.

À la station de recherche d'Agriculture Canada à Lethbridge, des chercheurs ont utilisé la thermographie infrarouge pour mesurer la température du scrotum des taureaux et, ainsi, évaluer leur fertilité.

Ils examinent le lien possible entre la température à la surface du scrotum et celle des testicules en vue de choisir les taureaux les plus fertiles. (La Puce à l'oreille).

ÉCONOMIE

Rosanne Péloquin, entrepreneure à Laurier

La propriétaire du poulailler

Rosanne Péloquin, comme ses soeurs, a travaillé dans le poulailler familial à Laurier à partir de l'âge de dix ans. «Mon père a commencé les poules il y a 24 ans. Dans notre famille de sept gars et six filles, il se disait que les poules, c'était mieux pour les filles.»

La ferme Péloquin avait aussi des vaches, des cochons, des moutons, et une section de grains. «On ramassait les oeufs comme aujourd'hui, à la main. Une petite machine lavait un petit panier d'oeufs à la fois.»

Il y a deux ans, Rosanne Péloquin est revenue sur la ferme après une longue absence. À 31 ans, elle est propriétaire du poulailler et se sert maintenant d'une machine longue d'environ cinq mètres, équipée d'un tapis roulant qui passe premièrement par un mire-oeufs (appareil pour examiner les oeufs à contre-jour) puis par une laveuse et une sécheuse. Finalement, la machine trie les oeufs selon leur poids.

Mais avant de parler des oeufs, parlons des poules. Rosanne Péloquin achète ses poules deux fois par année, quand elles sont prêtes à pondre, c'est-à-dire à 19 semaines. Elle les garde une année et trois mois, au plus. «Après un an, elles pondent moins et les oeufs sont de moins bonne qualité (coquilles plus fragiles).»



photo: Karine Beaudette

Rosanne Péloquin avec ses 1 100 poules Highline, qui pondent entre 700 et 800 oeufs blancs par jour.

Les poules font aussi la grève quand elles manquent d'eau. «Si elles n'ont pas d'eau pendant plus de trois heures, elles arrêtent de pondre et ça prend deux ou trois semaines avant qu'elles recommencent. Si elles en manquent plus longtemps, elles meurent l'une après l'autre comme des mouches.»

Les poules mangent une moulée qui contient différents grains, des minéraux, du sel, du calcium, de la graine de soja et des coquilles d'huître broyées. «Les poules d'aujourd'hui sont plus petites et mangent moins, mais elles produisent autant.»

Les 1 100 poules de Rosanne Péloquin sont trois par cage et donnent entre 700 et 800 oeufs par jour. Le plancher des cages est en pente pour que les oeufs roulent vers le bord. Une fois cueillis, les oeufs reposent pendant une journée, «pour qu'ils se solidifient.

«Ensuite, quand on mire les oeufs, on enlève tout ce qui est douteux comme un jaune qui n'est pas rond ou une coquille légèrement craquée.» Les oeufs qui ont passé l'examen sont cotés de qualité A et peuvent être vendus en magasin. Les autres, Rosanne Péloquin les vend sur la ferme à meilleur prix et dans des cartons recyclés.

Les oeufs sont calibrés selon leur poids, c'est-à-dire petit, moyen, gros et extra-gros. Leur prix varie selon la catégorie. Pour les gros et les extra-gros, Rosanne Péloquin vend une douzaine à 1,45 $, que les magasins revendent entre 1,57 $ et 1,75 $.

«Il faut être assez au courant. Par exemple, depuis la semaine dernière, le prix de la moulée a monté. Ça me coûte trois cents de plus par douzaine pour soigner les poules. La semaine dernière, je faisais 10 cents de profit de plus par douzaine.»

Pour faire face aux changements économiques rapides, l'entrepreneure se protège, entre autres, en achetant une partie de ses oeufs: «J'ai réduit à 1 100 poules (2 000 avant). Avec les prix qui changent tellement vite, j'ai décidé que c'était plus économique et plus sûr de produire la moitié de mes oeufs ici, et d'acheter l'autre moitié d'un gros producteur.

«Quand je suis revenue sur la ferme, le gouvernement fédéral venait de changer ses politiques. Il fallait être une "Registered Grading Station" pour pouvoir vendre les oeufs en magasin. Alors, j'ai bâti une nouvelle partie selon les nouvelles normes du gouvernement. Il fallait des chambres séparées pour mirer, pour laver et pour garder l'emballage, un réfrigérateur assez grand pour 900 douzaines et une entrée pour les clients.»

Avec les nouvelles installations, le poulailler Péloquin peut traiter trois fois plus d'oeufs qu'il le fait actuellement. «Mais ça marche très bien comme ça. Je ne voudrais pas faire ça uniquement. Je suis comptable de formation et je continue à faire de la comptabilité pour quelques entreprises de Laurier et des environs.

«Les oeufs tout seul, ça deviendrait un peu platte. Mais c'est mon entreprise, mon défi. Ça m'appartient. Si ça va mal, c'est ma faute, et si ça va bien, j'ai fait quelque chose de bien.»

Les clients de Rosanne Péloquin sont les mêmes qu'avait son père: tous les magasins, hôtels, restaurants et hôpitaux de Sainte-Rose, McCreary, Kelwood et de Laurier. «Je fais la livraison deux fois par semaine avec mon camion. J'aime cette partie-là. Toute seule sur la ferme à longueur de journée, c'est un peu ennuyant.»

Karine BEAUDETTE

Programme d'infrastructures

Deux ans pour choisir les projets

La récente signature d'une entente sur les travaux d'infrastructure entre le Canada et le Manitoba ne signifie pas que les projets vont tomber du ciel dans les semaines qui viennent.

En fait, l'entente précise que «tous les projets du programme doivent être adoptés d'ici le 31 mars 1996 (soit dans plus de deux ans) et achevés le 31 mars 1997».

«Pour certains projets, sans doute qu'il faudra attendre aussi longtemps, confirme le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel. Mais pour Saint-Boniface, j'ai l'impression qu'il y aura des annonces de faites beaucoup plus tôt que ça.»

Au Manitoba, le montant total de l'investissement s'élève à 204,8 millions de dollars en deux ans. Cette somme sera partagée à parts égales entre le fédéral, la province et les municipalités.

L.G.

La Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes

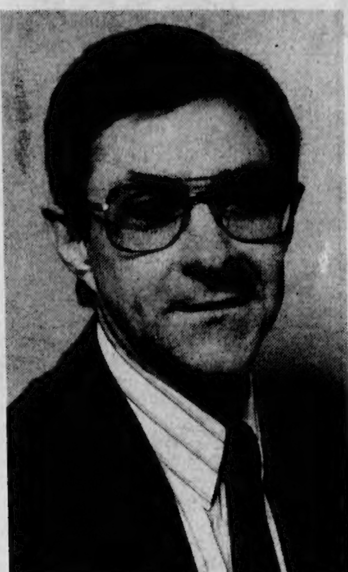
Une hausse de l'actif malgré les récoltes tardives

Malgré une année agricole difficile, la Caisse populaire de Lourdes a tout de même réussi à augmenter son actif de 4 %. «Ce n'est pas exceptionnel mais c'est passable, surtout dans notre région agricole», souligne le directeur Pierre Marcon.

«Les agriculteurs ont ramassé leurs récoltes très tard et la Caisse n'a pas eu les dépôts des revenus agricoles avant octobre et novembre. Habituellement, ces revenus contribuent à l'actif.» L'exercice financier de la Caisse se termine le 30 septembre.

Les bénéfices nets d'exploitation ont augmenté de 13 % entre 1992 et 1993, permettant à l'assemblée générale d'approuver, pour une deuxième année de suite, une ristourne distribuée en parts de surplus. En 1994, on remettra 149 405 $ aux sociétaires, ce qui permet à la Caisse d'économiser 68 257 $ en impôt.

L'augmentation des prêts en nombre et en volume à la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes (8 % en 1993) a entraîné l'embauche de Gilles Durand comme préposé aux prêts à temps plein. En 1993 également, la Caisse a établi le compte NISA pour les agriculteurs.



Pierre Marcon, directeur depuis 25 ans.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre 1993:
1993: 29 902 252 $ (+ 4 %)
1992: 28 742 449 $

Bénéfices nets après impôts:
1993: 227 177 $ (+ 13 %)
1992: 198 211 $

Montant de la réserve:
1993: 2 573 524 $, soit 9 % de l'actif
1992: 2 294 805 $, soit 8 % de l'actif

Dépôts:
1993: 27 228 493 $ (+ 3 %)
1992: 26 312 346 $

Prêts:
1993: 24 884 817 $ (+ 8 %)
1992: 22 787 764 $

Nombre de membres:
1993: 2 265
1992: 2 209

Depuis 1991, Notre-Dame-de-Lourdes, comme Saint-Claude, profite du service de paiement direct par le moyen de la carte multipopulaire. «Ça ne mord pas aussi fort qu'on aimerait, signale Pierre Marcon. Il y a plusieurs utilisateurs fidèles, mais le nombre ne monte pas.»

L'assemblée annuelle du 19 janvier a permis de reconnaître publiquement la contribution bénévole d'Albert Bazin, qui siégeait au conseil d'administration depuis 15 ans. De même, les 81 personnes présentes ont pu souligné les 30 ans de services de Pierre Marcon, dont 25 ans comme directeur général.

Karine BEAUDETTE

(1) Le conseil d'administration est composé de: Léo Bérard (président), Guy Roch (vice-président), Normand Bérard (élu par acclamation), Rolande Comte, Gilles Fouasse (réélu par acclamation), Robert Grenier et Charles Martel. Aussi présents aux réunions sans être membres du CA: René Hébert (secrétaire archiviste) et Pierre Marcon (secrétaire de la corporation).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un restaurant cabane à sucre en 1995?

Si tout se déroule comme prévu, le village de Saint-Pierre-Jolys disposera bientôt d'un «restaurant-cabane à sucre» unique en son genre au Manitoba.

C'est en tout cas l'ambition des trois entrepreneurs franco-manitobains lancés dans l'aventure. Ils ont déjà acheté à cet effet un terrain situé le long de la rivière, derrière le Musée, et planté d'érables et de chênes.

«On va commencer modestement, avec 150 ou 200 places, explique Lucien Nayet, qui est également président de la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys. Ensuite, on développera ça par étapes.» (1)

Lucien Nayet évalue le coût du projet à au moins un demi-million de $ et prévoit que le restaurant ouvrira ses portes au cours de l'année 1995. L'établissement servira, au moins deux fois par jours, «des repas spéciaux, traditionnels, qu'on ne trouve pas ailleurs». Le cadre évoquera le temps des pionniers (billots de bois, etc.)

«On voudrait attirer des groupes, par exemple des gens qui veulent sortir de la ville pour fêter un événement spécial, explique Lucien Nayet. On voudrait aussi travailler avec des groupes de touristes, se connecter avec des bus tours.»

L'entrepreneur tient à préciser que le projet n'est en rien une réplique de la Cabane à sucre organisée chaque année par le Musée de Saint-Pierre-Jolys. «C'est un restaurant, pas un centre d'interprétation.»

L.G.

(1) Les deux autres investisseurs sont Réal Curé, de Saint-Pierre-Jolys, et un résidant de Lorette qui a souhaité garder l'anonymat.

SAINT-MALO

L'Atelier reçoit deux contrats de 50 000 $

L'Atelier Rivière-Rouge de Saint-Malo a obtenu deux contrats gouvernementaux qui lui permettront d'augmenter la part de ses revenus générés par le travail des employés.

Le ministère des Ressources naturelles a commandé à l'Atelier 135 tables de pique-nique destinées aux parcs provinciaux du Whiteshell et de Nopiming. Le montant du contrat s'élève à 18 900 $.

«Ce sont des nouveaux modèles de tables qui coûtent moins cher à produire parce qu'on utilise moins de bois, explique le gérant de l'Atelier, Donald Maynard. La durée de vie des tables est aussi plus longue parce que les pattes sont en métal, ce qui empêche le bois de pourrir.»

Donald Maynard ajoute que l'Atelier a également reçu en janvier une commande d'Hydro Manitoba pour fabriquer des bâtons marqueurs en bois. Le contrat s'élèverait à 30 000 $.

Selon le gérant, le travail effectué par les 44 personnes handicapées fournit environ 33 % du budget de l'Atelier. Le reste provient de subventions provinciales. «La part des revenus du travail augmente chaque année. Quand je suis arrivé il y a sept ans, on était à 10 % seulement.»

L.G.

L'objectif de la Caisse populaire de Saint-Claude

Des fonds mutuels avant la fin de l'année

Les 101 membres présents à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Claude, le 24 janvier dernier, ont eu le plaisir d'apprendre que les prêts ont augmenté de façon remarquable l'année dernière, ainsi que le nombre de membres.

Le directeur général, Roland Philippe, attribue cette augmentation à une politique de marketing active visant «les membres emprunteurs». «On a été surpris nous-mêmes de recruter autant de nouveaux membres. On croyait qu'on avait saturé le marché.»

L'augmentation des prêts a permis à la Caisse de réaliser des bénéfices environ dix fois plus élevés qu'en 1992.

Au vu de ces bons résultats, les membres n'ont eu aucun mal à accepter un projet d'agrandissement des locaux en 1994. La superficie passera de 2 500 à 3 750 pieds carrés, et un guichet automatique sera installé.

«Il n'y a pas d'autre guichet automatique dans la région, affirme Roland Philippe. En fait, on aura le deuxième guichet sur la route No 2, après Souris. On mettra un panneau sur la route pour informer les touristes de passage.»

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1993: 26 400 000 $ (+7%)
1992: 24 747 000 $

Bénéfices nets après impôts:
1993: 133 600 $
1992: 14 067 $

Montant de la réserve:
794 000 $, soit 3 % de l'actif

Dépôts:
1993: 25 500 000 $ (+6%)
1992: 24 038 000 $

Prêts:
1993: 18 700 000 $ (+15%)
1992: 16 175 447 $

Nombre de membres:
1993: 2 034 (+210)
1992: 1 824



Roland Philippe.

Autre projet encore plus audacieux pour 1994: la mise en place d'un service de fonds mutuels. Pour l'instant, aucune caisse populaire n'offre ce type d'investissements, pour la simple raison que l'argent quitte la communauté (investissement un peu partout au Canada et même à l'étranger).

«De toutes façons, l'argent sort quand même parce que les gens achètent des fonds mutuels par l'intermédiaire d'agents, explique Roland Philippe. Au moins, si la Caisse offrait le service, le montant de la commission resterait dans la communauté.»

Roland Philippe compte bien offrir à ses membres des fonds mutuels d'ici la fin de l'année, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Fédération des caisses populaires du Manitoba. En prévision, il a déjà demandé à une de ses employées de suivre une formation adéquate. «On est la seule caisse qui a fait ça pour l'instant», affirme-t-il.

Par ailleurs, la Caisse a remis deux chèques de 1 250 $ au service d'ambulances et à la brigade de pompiers du village. Cet argent correspond au prix Alfred-Rouleau décerné à la Caisse il y a deux ans.

Enfin, deux nouveaux membres ont été élus sans concurrence au conseil d'administration. Il s'agit d'Alain Philippot et de Marcel Poirier, qui remplacent Guy de Rocquigny et Albert Rouire. Les autres membres sont: Louise Bruneau-Lambert, Raymond Théroux, Marcel Dufault, Michel Payette et René Gobin.

Laurent GIMENEZ



photo: Jean-Pierre Dubé

Un nouveau Salon

La boulangerie Le Croissant n'a pas fait que déménager ses fourneaux et ses étalages dans le local voisin, au 276 Taché. Le nouveau local, plus grand, a aussi permis au couple Pichon d'y aménager un salon de thé, dont l'ouverture avait lieu le 18 janvier. Au menu: des soupes, salades, sandwichs, timbales, petits déjeuners avec croissant, cafés, et, bien sûr, des pâtisseries. Le Croissant est ouvert tous les jours de 7 h à 19 h, avec relâche le lundi.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* *Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR ▪ MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monin
Francis J. St-Hilaire
J. Guy Joubert
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-9600
N° de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Recyclez ce journal!

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

MÉTIERS

Cass's Dog Grooming & Supplies
159, boul. Provencher
Composez **231-3182**
Rendez-vous disponibles jours, soirs et fins de semaine.
Nourriture de nom reconnu et accessoires disponibles.
«Un chien coiffé est un chien heureux»

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

KANGA Tapis berbère 6,98$ v2
TAPIS SANS EMPREINTES à partir de 12,98$ v2
Nous nous occupons des réclamations d'assurance
Parfait pour la salle de jeux, le chalet ou les logements à louer. Tapis à endos caoutchouté ou revêtement de sol en vinyle sans cirage. **3,98$ v2**
• Vinyle préencollé
•Papier-peint à 3,98 $ le rouleau
•Peinture intérieure-extérieure
•Stores verticaux et horizontaux
PAYEZ ET EMPORTEZ
TAPIS GAZON à partir de 2,98$ v2
A&R *Carpet Barn*
50, rue Archibald 233-3061
Ouvert jusqu'à 20h en semaine.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(41 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ



Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____





Hé! Ho!

Ça fait 25 ans!

Robert Trudel était juge de la Cour provinciale quand on l'a approché pour présider le Festival du Voyageur en octobre 1969. «On a eu beaucoup de réunions dans le kiosque de la Chambre de commerce au coin de Eugénie et St. Mary's, il y avait si peu de temps.»

Même si le premier Festival était plus modeste (quatre jours de festivités), le conseil devait compter sur l'expertise des organismes déjà en place.

Il y avait le Concours de la reine, le Grand Bal, le défilé, le récital de Tex Lecor, la boîte à chansons, la soirée Monte Carlo, les sculptures sur glace, le château de glace et le Relais du voyageur.

«Le seul vrai relais qu'il y avait, c'était dans le gymnase de l'ancien Juniorat, (dont) il ne restait que les deux ailes. C'était avant la construction du Centre culturel. On avait dû installer des toilettes portatives dehors.

«Il y avait beaucoup de bénévoles, qui se donnaient corps et âme à ça. Il y en a qui prennent une semaine de vacances pour servir au Festival! Par exemple, les Chevaliers de Colomb nous ont aidés dès le début. Sans ça, le Festival n'aurait pas eu lieu.

«On avait décidé que l'esprit du Festival serait représenté par un ambassadeur officiel, raconte Robert Trudel. On avait fait une bonne étude de ça, c'était basé sur l'histoire du Manitoba. Georges Forest était comme la réincarnation du voyageur parce qu'il y croyait vraiment. C'est beaucoup mieux que le bonhomme carnaval de Québec, c'est pas un «cartoon»!

L'organisation eut tellement de succès avec le premier, qu'elle n'hésita pas à lancer le deuxième. C'était au moment où l'organisme Red River Ex lançait l'idée de Mani-Snow, une fête d'hiver pour Winnipeg.

«Mani-Snow, ce n'était rien à comparer avec notre Festival. Ça nous inquiétait parce qu'ils avaient l'appui de la province sous la forme d'une garantie de prêt, rappelle Robert Trudel. On était en train de préparer notre demande quand on a appris par les nouvelles que Red River Ex avait déjà fait des arrangements avec le gouvernement.»

Le services des nouvelles de CBC, flairant la poudre, a donc invité Robert Trudel en direct aux nouvelles télévisées. «Ils voulaient que j'attaque le gouvernement provincial en ondes.

«Je leur ai dit: d'abord, je ne sais pas ce qui s'est passé entre la province et Red River Ex; et je ne crois pas que la province a accordé une subvention. Le Festival fera sa demande.» Et il laissa les gens de CBC «en maudit» de ne pas avoir eu de scoop.

Le Festival obtint une aide de la province, et Mani-Snow fut vite oublié. Mais en 1971, après le 2e Festival, on apprit dans les journaux que la province voulait intenter des procédures judiciaires contre le Festival pour avoir enfreint la Loi sur les alcools.

«Ils nous accusaient de ne pas avoir fermé le Relais, comme les autres établissements servant de l'alcool, entre 18 h 30 et 19 h. J'ai répondu aux journalistes: "Let them sue!" Et ils n'ont rien fait.»

Le deuxième voyageur officiel, raconte Robert Trudel, a été Roland Marion, employé d'une brasserie de Winnipeg. «C'était extraordinaire, le Festival, et Georges Forest avait attiré de la publicité de partout au Canada et même aux États-Unis. Mais il voulait être au centre de tout, et ce n'était pas possible.

«Un soir, quelques semaines avant le deuxième Festival, il est venu me voir chez moi pour m'annoncer sa démission comme voyageur officiel. Je l'ai remercié. Et le lendemain, j'ai demandé à Roland Marion de prendre la relève.

«Mais Georges est revenu à tous les Festivals, toujours costumé, toujours prêt à promouvoir la fête.»

Jean-Pierre DUBÉ



Le président Robert Trudel et son épouse Louise font leur entrée au Grand Bal du 26 février 1970. Costumes de Mallabar, photo du Winnipeg Tribune.

Bienvenue au Bal!

Au sommaire

Le Festival de 1974 à 1993

«Le monde ne nous a pas lâchés»

Vous souvenez-vous de l'automne 1973? L'assemblée générale du Festival du Voyageur cette année-là a été déterminante pour l'avenir de la fête. La foire commerciale allait devenir une vraie fête communautaire, centrée sur son thème: les voyageurs.

Directeur du Festival de 1974 à 1983, Gérald Turenne se rappelle: «On a laissé tomber le "du/of the" Voyageur, il y avait seulement des francophones au conseil d'administration, et le personnel devait parler français.»

Les "demolition derby", courses de moto et de chevaux et autres activités non thématiques disparaissaient, tandis que le Grand Bal of the Festival devenait le Bal des gouverneurs.

«Le grand pub du Festival était au gymnase du Juniorat: le groupe musical était Angelo, c'était des Italiens, et on mangeait de la pizza de Pizza Place!» L'arrivée des relais et des spectacles en français a changé cela.

«C'était la naissance de la vision actuelle du Festival et tout a changé à ce moment-là, lance Gérald Turenne. Les jeunes ont commencé à comprendre ce qu'étaient les voyageurs et pourquoi ils chantaient À la claire fontaine à la maison. La fête est devenue très populaire; il y avait une histoire très intime entre le Festival et la communauté.»

Pour cet organisme qui tirait de la patte jusqu'en 1979, la possibilité d'organiser des casinos pendant le festival s'est révélée une vraie poule aux oeufs d'or. «On a eu de la province la permission de commencer le premier casino au Manitoba. La première année, en 1977, on a fait 25 000 $ de profit. On savait qu'on pourrait facilement doubler ou tripler cette somme.» (Voir encadré.)

Mais les choses n'allaient pas être faciles: Il faut à la fois ouvrir le Rendez-vous et le rentabiliser par différentes activités, et l'équipe en place n'a pas toujours l'expertise nécessaire. Le début des années 1980 s'avère donc difficile.



Gérald Turenne dans les années 70.

Le départ de Gérald Turenne en 1984 est suivi d'une époque plus troublée, et le secrétariat d'État prête Noël Joyal à l'organisme. Ce dernier organisera deux éditions du Festival, avant que Louis Paquin n'en devienne le directeur général, le 7 avril 1986.

«Quand je suis arrivé, l'ambiance était positive, on était dans un contexte où les gens voulaient rebâtir. On a concentré nos énergies sur la restructuration des finances, et on a remis l'accent sur le développement et l'expansion de la programmation.»

Ouvrir le Canot l'été, embaucher du personnel, organiser des concerts sur demande, augmenter le nombre de bingos, être plus agressif dans l'organisation de spectacles au Rendez-Vous, racheter le Fort Gibraltar, devenir un diffuseur de produits culturels à l'année longue dans le réseau scolaire: voilà des exemples d'initiatives qui ont permis au Festival de stabiliser sa situation et d'augmenter ses activités.

«Pendant mon séjour au Festival, ce que j'ai remarqué, c'est que ça marche parce que les gens sont passionnés, lance Louis Paquin, qui quittait la direction de l'organisme en septembre 1993. Sur les 3 000 bénévoles, je dirais que les 3/4 sont passionnés, et le 1/4 engagés. Le monde ne nous a pas lâchés.»

Sylviane LANTHIER

L'aventure des casinos

Les francophones ont été les premiers à organiser des casinos au Manitoba! En 1980, la casino du Grand-Rendez-Vous rapportait 160 000 $ au Festival, puis plus de 300 000 $ en 1981, 82 et 83.

Le Festival a même organisé des casinos pour d'autres organismes du secteur culturel, comme le Manitoba Theatre Centre, qui réclamait aussi du gouvernement le droit d'aller chercher des sommes de cette manière. C'est pour répondre à cette demande que Gérald Turenne mettait sur pied une compagnie de casino.

Mais bientôt, le Free Press accuse les francophones de vouloir tenir un casino permanent au Rendez-Vous; le président Léo Teillet et Gérald Turenne sont accusés d'être en conflit d'intérêt. Plus tard, le Free Press fera des excuses écrites publiques.

En 1984, la province veut récupérer pour elle la gestion des casinos et une entente est signée avec la Fondation des loteries du Manitoba: le Festival aura chaque année l'équivalent des profits générés par le casino. Depuis, les seuls jeux de hasard organisés par le Festival sont les bingos!

Le super-show du 9 février

On va faire swigner le monde

Le Festival du Voyageur a réussi un exploit dans l'organisation de son spectacle-gala du 25e anniversaire: réunir sur scène beaucoup de monde, présenter un spectacle qui vaut dans les 150 000 $ et ne payer que la moitié du prix!

«C'est un gros spectacle et c'est le 25e, explique le directeur général Normand Gousseau, mais on n'a pas plus d'argent pour ça!» Le Festival a réussi à faire venir cinq artistes et groupes du Québec, accompagnés de quatre artistes locaux sans que ça ne grève son budget.

«On a développé de bonnes relations avec les artistes au fil des ans, on s'est fait des amis, et ils ont bien voulu venir saluer le 25e du Festival sans demander un cachet trop élevé.»

Daniel Lavoie, Richard Séguin, La Bottine Souriante, Claude Léveillé, Marie-Denise Pelletier, Marie-Claude McDonald, Gérald Laroche et Gerry et Ziz se succéderont sur scène pour faire leur numéro, et chaque artiste sera accompagné par d'autres. «Ce sera un gros jam», promet Normand Gousseau.

«Nous, on a la commande de clore les festivités!», lance Yves Lambert, chef du groupe La Bottine Souriante, qui fera partie du spectacle-gala du 9 février.

«On nous a dit de faire swigner le monde à la fin du show, et ça, c'est un peu notre spécialité!» La Bottine Souriante s'amène à Winnipeg au grand complet, soit avec les quatre membres de la section de cuivre qui s'ajoute aux cinq membres habituels du groupe.

«On est content de venir avec tout le monde; on n'a pas souvent l'occasion de sortir du Québec avec la grosse formation.» Les membres de la Bottine Souriante n'en seront pas à leur première rencontre avec le froid manitobain! Ils sont venus au Festival en 1985.



La Bottine Souriante.

«Mes souvenirs? (rire) On est restés environ une semaine, on est allés un peu partout, je me souviens d'un spectacle dans une salle paroissiale pour les Métis. Je me rappelle qu'on était en mutation à cette époque, et c'était ben d'l'ouvrage! Il n'y a pas de comparaison avec ce qu'on est aujourd'hui!»

La Bottine Souriante connaît un regain de popularité indéniable. «Depuis un an ou deux, notre public s'est élargi, il y a une reconnaissance plus grande de la part du milieu artistique également.

«Mais on travaille, aussi, pour que ça réussisse. Quand les attentes sont plus grandes, il faut s'organiser pour pouvoir rendre la marchandise! Vous nous attrapez donc dans une bonne période: on est à la fois sûrs de nos moyens et très ouverts!»

D'une durée de deux heures sans entracte, le spectacle du 9 février se terminera par une réception où les spectateurs sont invités.

Sur les 2 300 places de la salle du Centenaire, 1 500 étaient vendues à la fin janvier (1). «Les ventes ont ralenti, mais on va faire un blitz publicitaire, et il n'y a pas de raison pour que la salle ne soit pas pleine», lance avec optimisme Normand Gousseau.

Sylviane LANTHIER

(1) Les billets se vendent 25 $ et sont disponibles au 233-9214.

Les Dupont, des fanatiques du Festival

«Montrer à nos enfants qu'ils ne sont pas isolés»

Pouvez-vous imaginer une édition du Festival sans la présence de Jacques et Paulette Dupont, et de leurs sept enfants? Chaque février, avec la régularité des oiseaux migrateurs, ils quittent Saint-Georges pour Saint-Boniface, et on les voit au Grand Rendez-vous, dans le parc du Voyageur, au Télé-Relais, à la Dérouine...

Ils arrivent avec leurs manteaux, leurs ceintures fléchées, leurs tuques et leurs sacs de couchage! «On n'est pas des mordus, lance Paulette Dupont, on est des fanatiques! Je ne peux pas m'imaginer que les francophones pourraient passer un hiver sans le Festival.»

Paulette Dupont participe au Festival depuis ses débuts; son mari Jacques depuis l'époque où il fréquentait le collège, au début des années 1970.

«Pour nous, aujourd'hui, le Festival représente la chance de donner à nos enfants ce que nos parents nous ont donnés: la joie de vivre et la fierté d'être francophones. S'ils n'ont pas cette fierté, ils ne se battront pas, ils ne se dérangeront pas.

«On sort nos enfants de l'école pour les amener au Festival au moins une couple de jours. C'est une façon de leur montrer que la culture française est bien vivante, qu'ils ne sont pas isolés, qu'il y a d'autres francophones.»



La famille Dupont lors de la remise de l'Ordre du capot bleu.

Leurs activités préférées: «Le parc, les enfants adorent ça. On va à la Dérouine. Saint-Georges y participe depuis le début, on remplit un autobus chaque année! On va aussi au Grand Rendez-vous sur le boulevard quel que soit le froid! Les enfants sont emmaillottés, et avec la musique et les activités, il ne fait pas si froid que ça!»

Le Télé-Relais est aussi un des événements importants: «J'ai déjà mes billets!», lance Paulette Dupont. «L'année où il n'y a pas eu de Télé-Relais, se rappelle-t-elle, j'ai trouvé ça dur à avaler. On prenait les cassettes des anciennes émissions et on les repassait!

«Pour les gens qui ne peuvent pas venir au Festival ou qui sont trop loin, le Télé-Relais est une façon de participer, d'être dans l'atmosphère du Festival.»

Les Dupont, eux, se déplacent toujours: «Les enfants couchent chez ma soeur ou chez la mère de Jacques!» Les enfants, trois garçons nés du couple et quatre filles adoptées ou en foyer nourricier, ont eu droit l'année dernière à une soirée remarquable.

La famille Dupont recevait alors l'Ordre du capot bleu, remis lors du Bal des gouverneurs. «On est entré sur le plancher de danse en calèche, devant tout le monde! C'a été inoubliable, pour les enfants comme pour nous.»

Le plus beau de l'affaire, c'est qu'ils venaient d'accueillir leur jeune adoptée, une petite autochtone, ainsi que ses deux soeurs. «On venait de leur expliquer qu'on les accueillait à bras ouverts, que la communauté ici les accueillait aussi, et voilà qu'on reçoit l'Ordre! L'accueil a vraiment été grand!»

Sylviane LANTHIER

Le 3e Festival Churchill

Aider les anglophones à connaître la minorité

Pour une troisième année d'affilée, l'école secondaire Churchill organise une journée d'activités à l'image du Festival du Voyageur. Et en grandes pompes! L'organisateur Gérald Pantel, enseignant à l'école, attend près de 2 000 personnes le jeudi 10 février.

«Depuis 11 ans, j'organise un déjeuner aux crêpes. Au début, il y avait entre 20 et 50 personnes. Depuis trois ans, ça a fait boule de neige. En 1993, on a servi 1 200 personnes.»

La transition s'est faite graduellement du simple déjeuner aux crêpes au format déjeuner-spectacle (avec Maurice Paquin, par exemple, qui participe pour la 9e fois), puis à une journée complète d'activités de 6 h 30 à 23 h.

Le premier Festival Churchill a été organisé en 1992 à la demande des étudiants anglophones et d'immersion. Cette année, une dizaine d'écoles et de nombreux parents vont participer à une trentaine d'activités: ateliers de sculpture sur neige, spectacles, sports d'hiver, repas et expositions historiques, entre autres.

«Avec les activités ici, on encourage les jeunes et leurs parents de se rendre ensuite au Festival du Voyageur. On veut les sensibiliser à la langue française et à la culture francophone. À vrai dire, le Festival et le Cercle Molière sont les deux seuls véhicules par lesquels les jeunes d'ici peuvent connaître la minorité francophone.»

Toutes les activités sont gratuites (sauf les repas). Le Festival Churchill est financé en partie par les commerçants du quartier et par la Division scolaire de Winnipeg.

Karine BEAUDETTE

Les souvenirs des Louis Boys après 25 ans

«Les gens dansaient sur les tables»

Onze des 19 anciens membres des Louis Boys (1) se retrouveront sur la scène pour le Festival du Voyageur 1994. Les Louis Boys sont nés d'un groupe de musiciens qui se rencontraient dans le sous-sol chez les Prince de la rue Cabana.

«On était tous voisins, raconte Richard Prince. On avait beaucoup d'affection pour la musique française qu'on avait appris à connaître par l'émission Tous les garçons et les filles de Christian LeRoy. On voulait aussi faire de la musique originale, style folk-rock.»

«C'était une belle époque. Dans tous nos partys, on amenait nos guitares, même du côté anglophone, se souvient Léo Dufault. Les gens aimaient ça, alors on s'est dit, pourquoi ne pas mettre ça sur scène?»

En 1970, lors du premier Festival du Voyageur, les futurs Louis Boys s'indignaient de voir qu'on vendait de la pizza et qu'on invitait des groupes musicaux anglophones. «On était allé voir le Festival pour demander la permission de jouer entre les sets des groupes anglophones», rappelle Léo Dufault.

«Notre premier cachet a été une caisse de bière! On avait des guitares, beaucoup d'espoir et du "guts"!»

«Pour moi, c'était toute l'affaire de la fierté, de l'identité franco-manitobaine. On empruntait toujours des chansons et on n'avait rien de chez nous, signale l'auteur-compositeur Edwin Prince. On est parti d'un thème, Louis Riel, pour faire des choses chez nous, pour nous et en public.»


photo: Karine Beaudette

Dix des 11 Louis Boys qui seront au Festival du Voyageur 1994.

Le premier spectacle officiel des Louis Boys a eu lieu en décembre 1972 au local du 100 Nons dans l'ancien Centre culturel. «Le premier soir, un vendredi, il y avait environ 50 personnes, se souvient Edwin Prince. On ne nous connaissait pas. On a pris Saint-Boniface par surprise.

«Le soir suivant, il n'y avait pas assez de places. Heureusement pour les gens en ligne, on faisait un autre spectacle le dimanche. C'était la fureur. Les gens dansaient sur les tables. On a eu cinq ou six rappels. Il y avait beaucoup d'émotion et de fierté.»

Les Louis Boys ont fait beaucoup de spectacles dans le cadre du Festival du Voyageur, mais ils ont aussi fait des tournées dans presque tous les villages francophones. Le groupe a été invité à Thunder Bay, à Edmonton, à Rivière-la-Paix et à Batoche. «Jouer à Batoche a été une expérience spirituelle pour moi», relate Edwin Prince.

En 1976, Les Louis Boys emmènent leurs guitares et leur voix au studio pour enregistrer On est les boss, microsillon de 13 chansons dont sept compositions d'Edwin Prince. Par la suite, le groupe étant considérablement changé, on a utilisé le nom Les Boss pendant quelques années.

Mais, ce sont bien les Louis Boys qui seront au Festival pour interpréter leurs chansons originales ainsi que du nouveau matériel. «On a pris des chanteurs et des musiciens de chaque époque pour raconter l'historique du groupe», explique Edwin Prince.

Au relais du Voyageur le samedi 12 février et au poste Pambian les 13 et 14 février à 20 h 45.

Karine BEAUDETTE

(1) Les cinq membres fondateurs des Louis Boys seront au Festival: Edwin Prince, Richard Prince, Léo Dufault, Alain MacDonald et Paul Heppenstall. Six autres membres y seront également: Gérald Bohémier, Paul Bélanger, Gabriel Masse, Pierre Morier, Jacques Dorge et Michel Boucher. Autres membres qui ont aussi fait partie des Louis Boys à un moment donné: Hubert Fouasse, Roger Fontaine, François Savoie, Marcel Verrier, Cam McLean, Marc Fredette, Marc Allard et Franco Magnifico.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue EXMERIA BOISSY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 25–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 7e jour de mars 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de janvier 1994.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succesion

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH TARKO, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface; (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 12e jour de mars 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de janvier 1994.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succesion

L'avenir du Festival selon Normand Gousseau

Une fête historique à l'échelle du Canada

Comme tout bon voyageur, Normand Gousseau rêve d'éliminer les frontières. Il rêve d'un Festival de moins en moins limité par les barrières du temps (l'hiver) et de l'espace (le Manitoba).

Pour s'affranchir du carcan hivernal, le Fort Gibraltar semble l'outil idéal. «On veut développer le Fort comme un centre d'interprétation historique sur l'époque 1812-1821», explique le directeur par intérim du Festival.

Le projet est déjà bien avancé: on parle d'installer une passerelle du côté de la rivière, comme au bon vieux temps des pionniers, d'acquérir du matériel évoquant l'époque (lits, fourrures, etc), et de présenter chaque été la pièce de Marcien Ferland: Le Voyageur (en français et en anglais).

Une subvention de 200 000 $ a été demandée à la province pour mettre en oeuvre le projet. Public visé: les groupes scolaires, bien sûr, mais aussi les individus ou les entreprises qui souhaitent organiser un événement dans un cadre original.

Pour son expansion géographique, le Festival du Voyageur compte notamment sur sa collaboration avec la Compagnie du Nord-Ouest.

L'un des projets consisterait à vendre des objets évoquant l'époque du voyageur (lanternes, manteaux bleus, couvertures, etc.) par correspondance et par l'intermédiaire des magasins de la Compagnie. Normand Gousseau croit qu'il y a moyen de rejoindre un marché pancanadien et même international.

Le Festival voudrait aussi profiter de l'engouement actuel pour le tourisme culturel afin d'attirer plus de visiteurs des États-Unis, d'Europe, et même d'Asie. «On pense à des tournées d'autobus qui viendraient au Festival. Cette année, on attend déjà une vingtaine d'autobus des Etats-Unis.»

Le directeur ne cache pas que le froid est un obstacle important pour convaincre les touristes. «C'est difficile quand tu ne vends pas du soleil mais de la neige. On a beaucoup de sensibilisation à faire. Il faut faire réaliser au monde que l'hiver, c'est pas l'enfer!»

Dernier projet: l'extension du réseau de spectacles dans tout l'Ouest et le Nord canadiens. Il s'agirait de former des organisateurs de spectacle, par exemple les comités culturels des villages, pour permettre aux artistes parrainés par le Festival de se produire plus souvent.

Normand Gousseau ne croit pas que tous ces projets de diversification menacent le caractère francophone et communautaire du Festival. «Dans dix ans, je crois que le Festival sera un événement beaucoup plus canadien, mais sans perdre son thème, c'est-à-dire la sensibilisation à l'histoire, à une époque. Le jour où on perdra ça, le Festival s'éteindra.»

Laurent GIMENEZ

1994

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR DU 11 AU 20 FÉVRIER

L'hiver à son meilleur !



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 11 février

Les diffusions en direct avec Radio-Canada\CKSB et CBWFT du lundi au vendredi

Le Fort de glace au parc Provencher, les magnifiques sculptures et le terrain de jeux hivernal au parc du Voyageur du 12 au 20

Les cérémonies de clôture, le dimanche 20 février au Poste Pambian à 15 h 30

Ravivez vos mémoires du Festival à l'exposition «Le Festival - un journal de voyage» au Centre culturel franco-manitobain, visitez la caserne de pompiers et achetez ou regardez les artisanats sous la tente au parc Provencher.

LE PARC DU VOYAGEUR

Le Festival du Voyageur est une aventure pour les jeunes! Au parc du Voyageur, des belles sculptures sur neige, un terrain de jeux hivernal ayant des glissoires, des tunnels et des tours vous attendent. Promenez-vous en traîneau, en poney ou en charrette et ensuite revivez le passé au Fort Gibraltar. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la cabane à sucre.

Chaque soir et en fin de semaine il y a aussi des spectacles pour la famille dans les tentes du parc du Voyageur.

SPECTACLES

Jouissez de plus de 400 spectacles aux sites suivants:

SALLE DU CENTENAIRE,
555, rue Main
• Spectacle Gala 25e mettant en vedette Daniel Lavoie, Richard Séguin, Claude Léveillée, Marie-Denise Pelletier, La Bottine Souriante, Gérald Laroche, Gerry & Ziz, Marie-Claude McDonald, le mercredi 9 février

WALKER THEATRE
364, rue Smith
• DAN BIGRAS, le jeudi 17 février à 20 h 30

Les billets pour les spectacles à la salle du centenaire et au Walker Theatre sont en vente à Ticketmaster, composez 780-3333.

PARC DU VOYAGEUR:
mettant en vedette une variété d'artistes chaque soir et en fin de semaine

LES RELAIS:
• Auberge du Violon, du 13 au 19 février
• Relais du Voyageur, du 11 au 19 février
• Rame de Nuit, du 16 au 19 février
• Relais des Pionniers, le 11 et 13 au 19 février
• Grenier de l'Abbaye, du 12 au 19 février
• Rendez-vous des vieux amis, le 14 février
• Pleine Lune, du 17 au 19 février
• Relais Métis, le 11, 18 et 19 février

LE RENDEZ-VOUS,
768, av. Taché
• Concours de violon et gigue, le samedi 12 février
• Voix de chez nous, le dimanche 13 février
• Soirée country avec Johanne Provencher, le lundi 14 février
• Soirée cajun avec JAMBALAYA, le mardi 15 février
• Match d'improvisation - nos étoiles contre des étoiles de l'est, le mercredi 16 février
• Concours des barbus avec Maurice Paquin et Crystal Plamondon, le jeudi 17 février
• Roland Hi!Ha! Tremblay au Farcetival, le vendredi 18 février
• Stephen Faulkner, le samedi 19 février

Un spectacle spécial avec les artistes de renommée Jacques Chenier et Jacques Chauvin aura lieu au Rendez-Vous, le samedi 19 février à 14 h 30.

Les billets pour les spectacles du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché



CONCOURS AMICAUX

Amusez-vous tout en concourrant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

CONCOURS DU MEILLEUR -
Hommes et femmes sont invités à s'essayer à des épreuves telles que la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille au coq, les barils ou la jambette. Le tout se passe à l'hôtel St-Boniface!

CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE
Le 23e concours aura lieu le samedi 12 février au Rendez-Vous débutant à 12 h 30.

22e CONCOURS DES BARBUS -
Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus aura lieu le jeudi 17 février au Rendez-Vous.

Les formulaires d'inscriptions pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

LES SPORTS

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, y inclus le football dans la neige, le rugby, la ringuette, la boxe, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond et la natation entre autres.

Pour plus de renseignements, ramassez un programme souvenir gratuit chez un magasin Canada Safeway, composez le



ou visitez nos centres d'info

MTS MOBILITY

aux parcs Provencher et Voyageur.

Le Festival du Voyageur, c'est des activités spéciales, des compétitions, de l'histoire, de la programmation pour les jeunes, des spectacles et des sports. Il y en a pour tous les goûts!

Le Festival

Canadian · CLUB · BURNS · Coca-Cola · LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Avec ***Le Maître des Illusions***, l'Américaine Donna Tartt a tenu le pari d'écrire un premier roman extrêmement maîtrisé.

Le narrateur, Richard, raconte comment il quitte son bled californien où son père est pompiste, et réussit à faire partie d'un groupe très sélect d'étudiants de grec, dans une université du Vermont où il vient d'arriver.

Il y a parmi eux Henry, le leader, fils de famille riche; les jumeaux, Camilla, très belle, et Charles, alcoolique; Francis, lui aussi riche et homosexuel; et Bunny, fils de banquier, mais dont le père a pour habitude de laisser ses fils sans le sou.

Tout ce beau monde profite des belles fins de semaine de l'automne pour boire (beaucoup) et étudier (un peu) à la campagne.

Mais voilà que Richard apprend que tous, sauf Bunny, lors d'une orgie où ils tentaient de recréer une bacchanale comme en vivaient les Grecs, ont participé à un meurtre sans même se rendre compte de ce qui arrivait.

Personne ne les soupçonnerait. Les quatre complices décident de taire leur crime. Mais Bunny a compris ce qui s'est passé, et peu à peu il devient une menace pour le groupe, qui décide de le tuer.

Entre les recherches de la police, le poids de la culpabilité, et les scènes hallucinantes de l'enterrement de Bunny, leur vie sombre dans l'horreur et la suspicion, et leur amitié se décompose.

Plus un drame psychologique qu'un roman policier, *Le Maître des illusions* brosse le portrait d'une jeunesse universitaire américaine, fils et filles de bonnes familles aisées, qui voguent de partys en travaux, et qui affichent l'assurance de ceux qui savent que la vie ne leur offrira jamais de grande résistance.

Mais la jeunesse, même aisée, est plus fragile qu'elle ne le croit.

Publié chez Plon, *Le Maître des illusions* se vend assez cher. Mais c'est un bon cadeau à offrir à qui aime lire!

◆◆◆

Pour les adolescents, ***La Route de Chlifa***, Prix du gouverneur général en littérature jeunesse 1993, représente un excellent investissement (7,95 $). Michèle Marineau a réussi à décrire les horreurs de la guerre vécue au quotidien (à Beyrouth), et à ramener son héros adolescent à Montréal, où un choc l'attend dans une classe de polyvalente. Un roman grave, qui prône la tolérance, l'ouverture aux autres et sur le monde.

CULTUREL

Élaine Tougas, pigiste en animation théâtrale

La magicienne de la langue et du geste

On entend beaucoup le nom d'Élaine Tougas dernièrement, surtout au théâtre et surtout au Cercle Molière. Mais ce n'est pas tout.

C'est par ricochet qu'Élaine Tougas a obtenu le contrat d'écrire trois pièces pour les jeunes en français de base à la demande du Théâtre du Grand Cercle (1), mais finalement, elle était la personne toute désignée pour le faire.

«Je crois que je suis bien placée pour écrire ce genre de pièces puisque j'ai des bases en théâtre et en français», signale Élaine Tougas. Elle a enseigné le théâtre aux jeunes à Actors' Showcase et au Cercle Molière. Elle fait de l'animation auprès des jeunes depuis huit ans. Également, elle a enseigné le français de base aux adultes.

En 1993, le Théâtre du Grand Cercle a présenté la première pièce du programme De bouche à oreille, «Jean-Paul et la magicienne», ciblée pour la 4e année. Plus de 60 représentations plus tard, la compagnie ajoute cette année «À la chasse au dinosaure» pour la 5e année. En 1995, la compagnie voudrait compléter la série avec une pièce pour la 6e année.


photo: Karine Beaudette

Élaine Tougas: «Les jeunes de nos jours sont exigeants.»

«C'est difficile pour les jeunes d'écouter une nouvelle langue, signale Élaine Tougas. Il faut les garder constamment impliqués. C'est pourquoi j'ai choisi d'utiliser du théâtre interactif. La pièce ressemble assez à un jeu pour que les jeunes oublient le côté logique de la langue. Inconsciemment, ils écoutent de façon créative.

«Quand j'ai appris l'espagnol, comme bien des gens, je faisais l'erreur d'essayer de comprendre les mots seulement. La langue est un outil de communication, mais on communique aussi par les gestes, le émotions et par le contexte. On est tellement conscient de ne pas connaître la langue qu'on n'essaye pas de comprendre.»

C'est avec ces principes en tête qu'Élaine Tougas a écrit les deux premières pièces: «J'essaye d'augmenter le niveau de difficulté avec chaque année académique. En 4e, c'est assez simple. Les jeunes ont quatre mots à répéter et des sons à faire. En 5e, je leur fais jouer des rôles avec des répliques, mais ils restent assis à leurs places. En 6e, je voudrais les faire jouer sur scène.

Toutefois, elle trouve difficile d'écrire dans une langue aussi élémentaire. «Ils ont un niveau de compréhension de 5 ans, environ. En plus, les jeunes de nos jours sont exigeants. Il faut leur présenter quelque chose qui touche leurs intérêts et dans le style de ce qu'ils verraient à la télévision.» Par exemple, «Jean-Paul et la magicienne» tourne autour d'un jeu vidéo tandis que «À la chasse au dinosaure» est écrite à la "Indiana Jones".

Des cahiers pédagogiques

«Quand on écrit, on ne pense pas au travail que le comédien aura à faire. J'en suis plus consciente maintenant», explique Élaine Tougas qui entreprend, le 14 mars, une tournée manitobaine des deux pièces. Elle sera comédienne avec Sol Desharnais pour les 100 représentations prévues en 1994.

Élaine Tougas prépare également des cahiers pédagogiques, en collaboration avec le Bureau de l'éducation française, pour accompagner les pièces. «Le jeu est une façon amusante de travailler la langue, mais c'est aussi la façon la plus difficile. Dans les cahiers, je donne des jeux préparatifs à la pièce, et aussi, je propose un prolongement de la pièce par le jeu.»

Dans son ensemble, le projet va garder la pigiste en animation théâtrale occupée pour la première moitié de l'année. En janvier, Élaine Tougas a travaillé avec le Cercle Molière pour la mise en scène de Toasté des deux bords. Cet été, la diplômée de l'Université du Manitoba va probablement participer à deux pièces dans le cadre du Festival Fringe.

«Puis, je vais chercher du travail. Le travail à contrat, c'est inquiétant et excitant à la fois.»

Karine BEAUDETTE

(1) La directrice Irène Mahé a eu l'idée d'explorer le marché du français de base. En 1993, le Théâtre du Grand Cercle s'est limité au Manitoba. Cette année, il se peut que la troupe se rende à quelques endroits en Saskatchewan, et l'année prochaine, on planifie d'aller aussi en Ontario. «Si ça marche vraiment bien, on continuerait peut-être le programme pour les 7e et les 8e.»

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Roger Fournier et Claude Désorcy*** les 3 et 4 février; ***Lianne et Walle*** au Mârdi Jazz le 10 février; ***Ratatouille*** du 11 au 17 février; ***Johnny Comeau, Roland Gauvin et les Hardis Moussaillons*** le 18 février.

✓ Le Women's Musical Club de Winnipeg accueille la ***pianiste Diedre Irons***, native de Winnipeg et maintenant professeure à l'Université de Canterbury en Nouvelle-Zélande. Le récital de piano (Beethoven, Eckhardt-Gramatté, Chopin, Prokofiev, Liszt) a lieu à 14 h 30 le 13 février au Musée des beaux-arts. Billets: 475-7650 ou à la porte.



La compagnie de théâtre alternatif Primus présente son nouveau spectacle The Night Room à l'ancien édifice de la Banque de commerce (à l'angle des rues Main et McDermot) jusqu'au 12 février. Pour heures et billets: 943-9815.

DANSE

✓ Le Ballet royal de Winnipeg s'arrête à Brandon dans le cadre de sa tournée annuelle dans l'Ouest canadien. Le spectacle comprend ***Square Dance de Balanchine, Piano Variations de Hans van Manen*** et ***deux oeuvres de Mark Godden***. Le 16 février à 20 h au Western Manitoba Centennial Auditorium. Billets (19 $ et 22 $): 728-9510.

THÉÂTRE

✓ Le département de théâtre de l'Université de Winnipeg présente la critique sociale ***The Three Sisters d'Anton Chekhov***. Du 4 au 11 février (sauf le dimanche) à 20 h à la salle Convocation de l'université. Billets (gratuits) au 786-9402.

EXPOSITIONS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, Pacific) présente ***L'énergie, l'environnement et moi***. L'exposition itinérante sera au Musée jusqu'au 17 février.

✓ L'Alliance française accueille l'exposition ***Mouvances***, une collection de 24 peintures et gravures par l'artiste manitobain Steve Gouthro. À la galerie de l'Alliance (934, av. Corydon) du 4 au 25 février.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose ***une journée de plaisir en famille*** le 6 février de midi à 16 h. Parmi les activités: pêche sur glace, bingo nature, randonnées guidées. Inscriptions et renseignements: 989-8355.

✓ Le Festival international des enfants de Winnipeg organise ***une foire et un encan*** le dimanche 6 février de 13 h à 17 h au Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher). Entrée gratuite.

✓ La planétarium (190, av. Rupert) présente ***Skywatch***, qui permet d'observer le ciel actuel du Manitoba. Le 4 février à 19 h. Entrée: 4 $ pour adultes, 3 $ pour étudiants et 2,25 $ pour aînés et enfants. Renseignements: 956-2830.

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) présente ***Cinéma d'auteur: François Truffaut*** en collaboration avec l'Alliance française et Radio-Canada. Renseignements: 786-6641, poste 232.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Avec des contributions de Lucien Chaput

Une histoire du Manitoba pour souligner le 125e

La maison d'édition Great Plains Publications vient de publier le premier tome d'une histoire du Manitoba, auquel a contribué l'historien et ancien journaliste à La Liberté, Lucien Chaput.

Intitulé Manitoba 125, A History, la série d'albums veut souligner les 125 ans de la province, qui auront lieu en 1995, date où paraîtra le dernier des trois volumes (1).

«Ils ont voulu faire une histoire populaire, à la portée de tout le monde, explique Lucien Chaput. Et je crois que la grande force du livre, c'est sa présentation, l'organisation des thèmes et son iconographie.»

Abondamment illustré, la premier volume remonte aux origines géologiques et préhistoriques du territoire manitobain et de ses habitants. «C'est un des aspects intéressants, souligne Lucien Chaput, parce qu'il est rare que les synthèses historiques touchent à la préhistoire et aux autochtones. Ici, ils ont confié certains chapitres portant sur les autochtones à des experts autochtones, ce qui donne un autre point de vue sur l'histoire.»

La contribution de Lucien Chaput, elle, «se limite à quelques encadrés. J'ai fait très peu de choses. Ils m'ont contacté parce qu'ils voulaient toucher certains domaines. Je leur ai soumis quatre courts textes, ils en ont pris trois.»

Un des trois encadrés «reprend une des conclusions du premier tome de l'Histoire de Saint-Boniface publié aux Éditions du Blé en 1991. Si on avait tenu compte de l'économie, la mission de Saint-Boniface aurait dû être à Pembina. Mais on s'est rendus compte qu'on était du mauvais côté de la frontière! On a donc concentré les efforts près de la Fourche, mais en réalité les gens quittaient la Fourche l'hiver et y revenaient au printemps, pour la bonne raison qu'ils y auraient crevé de faim!»

Le second texte de Lucien Chaput traite des missionnaires et dresse le portrait en contraste de deux prêtres: l'abbé Provencher et l'abbé Belcourt.

Le dernier encadré permet de comprendre «la complexité de la société des Métis francophones. Par exemple, la ferme paternelle était toujours transmise au plus jeune des garçons parce que les parents avaient aidé les autres à s'établir ailleurs. En échange, le plus jeune prenait soin de ses parents âgés.»

Disponible dans des kiosques et certains magasins IGA, l'album peut aussi être utile aux enseignants en histoire. Reste à savoir s'il pourrait faire l'objet d'une traduction: «C'est écrit pour les Anglais, avec leur point de vue sur l'histoire, mentionne Lucien Chaput. Mais c'est vrai que les enseignants francophones s'arrachent les cheveux: il n'y a pas beaucoup de sources sur l'histoire du Manitoba en français.»

Sylviane LANTHIER

(1) Le premier tome, intitulé Rupert's Land to Riel (pre-1870), sera suivi de Gateway to the West (1870-1940), et Decades of Diversity (1940-1995).

Une tournée de l'ACFM

Delmas, Sask. dans quatre villages

L'Association culturelle franco-manitobaine présente une tournée en milieu rural du spectacle de l'Albertain André Roy intitulé «Il était une fois à Delmas, Sask... mais pas deux fois».

Le one-man-show présenté à guichet fermé en 1992 au Cercle Molière est de retour: le 6 janvier à Sainte-Agathe (20 h), le 13 janvier à La Broquerie (20 h), à Saint-Pierre-Jolys (13 h et 20 h) et à Saint-Lazare (20 h).

Infos: Shane Barnabé (233-8972).

Téle-horaire de la semaine du 5 au 11 février 1994

Samedi 5 février

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Clyde
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Pierre et Isa
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
T-M Cinémaximum: Les premières armes
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Sous les feux de la neige – 40 ans de magie!
TV-5 Évasion
12h00 TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
13h00 T-M Cinémaximum: La rançon mexicaine
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Oxygène
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Harry et les Henderson
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les francofolies de Montréal 1993
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: À fond la caisse
TV-5 Rédacteurs en chef
18h00 CBWFT Vivre à Northwood
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La petite vie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Frou-frou
19h30 T-M Ciné-extra: Sing
20h00 TV-5 Stars 90
21h30 CBWFT Le téléjournal
T-M Génération «T»
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Célébrons avec...
22h40 TV-5 Kaléidoscope
22h50 T-M Ciné-lune: Docteur Détroit
23h05 TV-5 Journal télévisé suisse
23h15 CBWFT Télé-sélection: Un coeur qui bat
23h35 TV-5 Frou-frou
0h35 TV-5 Palais royal
0h50 T-M Fermeture
1h20 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

FILMS

19h30 T-M Sing
Am. 1989. Drame musical. Une enseignante d'une école de Brooklyn invite un jeune délinquant à participer aux préparatifs d'un spectacle musical de fin d'année.

23h50 T-M Docteur Détroit
Am. 1983. Comédie. Les tribulations d'un timide professeur de littérature qui devient malgré lui le protecteur de quatre jolies prostituées.

23h15 CBWFT Un coeur qui bat
Fr. 1991. Drame psychologique. Une femme mariée, se donne sur un coup de tête, à un homme qu'elle rencontre dans le métro. Toujours liée à son mari, elle ne peut se résoudre à renoncer à un désir si différent et si constant.

Dimanche 6 février

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Babar
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Denis de Montréal, par Pierre Desroches, ptre.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Le défilé des champions de patinage artistique de la Banque Royale
11h10 TV-5 Vlado Perlemuter
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Jamais sans mon livre
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
T-M Cinémaximum: Gidéon Oliver: Meurtres à Chinatown
TV-5 L'heure de vérité
14h00 CBWFT En avant la musique!
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h30 T-M Perfecto
TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Simplement Sylvie
TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir dimanche
T-M Docteur Doogie
17h35 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT André-Philippe Gagnon – Un documentaire de l'Office national des farces
T-M Le grand frisson
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Hors la vie
T-M Alain Morisod & Sweet people
TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 T-M L'événement
TV-5 Scoubidou
21h50 CBWFT Le dimanche
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h05 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h39 T-M Vision mondiale
22h55 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 TV-5 Journal télévisé belge
23h20 CBWFT En toute liberté
23h39 T-M Finances
23h45 TV-5 7 sur 7
23h50 CBWFT Ciné-club: Le pas suspendu de la cigogne
0h09 T-M Fermeture
0h45 TV-5 Jamais sans mon livre
1h45 TV-5 Bon week-end
2h15 TV-5 RFI
2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h50 CBWFT Le pas suspendu de la cigogne
Fr.-Grèce-Suède-Ital. 1991. Drame. Dans une ville du nord de la Grèce, un journaliste de la télévision entreprend de faire enquête sur un homme incarcéré dans un camp de réfugiés, et en qui il croit reconnaître un politicien mystérieusement disparu quelques années auparavant.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Il était une fois...
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Pierre Martin le facteur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Misha
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Mémoire en jeu (lundi)
CBWFT À plein temps (mardi)
CBWFT Parlez-moi (mercredi)
CBWFT Le monde dans votre assiette (jeudi)
CBWFT Comment ça va? (vendredi)
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT Les craquantes
TV-5 Questions pour un champion
TV-5 Tell quel (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 Dites-moi (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Faits divers (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les temps modernes
14h00 T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
TV-5 La chance aux chansons

Lundi 7 février

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT À nous deux!
TV-5 Téléobjectif
19h30 TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT À tout prix
TV-5 Les neuvièmes Victoires de la musique
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M Benny Hill
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Supercoter
23h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 San Francisco
23h57 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h10 TV-5 RFI

Mardi 8 février

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Au nord du 60e
T-M La glace et le feu
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Intérieur nuit
22h57 T-M Ciné-lune: Strauss
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Découverte
23h35 TV-5 Revue de presse française
23h40 TV-5 San Francisco
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h20 TV-5 Temps présent
1h27 T-M Fermeture
2h20 TV-5 RFI

FILMS

22h57 T-M Strauss
Autr. 1986. Drame biographique. Évocation de la vie tumultueuse de Johann Strauss fils, célèbre compositeur autrichien de la fin du XIXe siècle.

Mercredi 9 février

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Tiroir secret
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h01 T-M Ciné-lune: Les soins meurtriers
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Revue de presse arabe
23h35 TV-5 Tiroir secret
0h30 CBWFT En toute liberté
0h31 T-M Fermeture
0h35 TV-5 Le divan
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h05 TV-5 Géopolis
1h50 TV-5 7 jours en Afrique
2h05 TV-5 RFI

FILMS

23h01 T-M Les soins meurtriers
Can. 1987. Drame social. Sachant qu'une collègue est accusée de négligence criminelle à la suite d'une série de décès dans un hôpital, une infirmière entreprend ses propres recherches.

Jeudi 10 février

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
TV-5 L'hebdo
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT Sur invitation
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h40 TV-5 Dossiers justice
22h57 T-M Ciné-lune: Columbo: Au-delà de la folie
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Revue de presse africaine
23h35 TV-5 Envoyé spécial
0h27 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Cinéma: Soleil d'automne
1h05 TV-5 L'hebdo
2h05 TV-5 RFI
2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

22h57 T-M Columbo: Au-delà de la folie
Am. 1973. Drame policier. Un inspecteur spécialiste en homicides s'emploie à détruire l'alibi ingénieux fabriqué par un expert en cybernétique.

0h30 CBWFT Soleil d'automne
É.-U. 1985. Drame. Un ouvrier de Seattle, marié depuis trente ans, fait la rencontre d'une veuve sympathique et une liaison secrète s'engage entre eux.

Vendredi 11 février

15h00 T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La ribambelle
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: Rose passion
T-M Ciné-enquête: Columbo: Votez pour moi
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Alimentaire, mon cher Watson!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le garçon à la moto
23h15 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Midnight run
23h40 TV-5 Revue de presse canadienne
23h45 TV-5 Bouillon de culture
1h00 T-M Fermeture
1h15 TV-5 Thalassa
1h45 CBWFT Fin des émissions
2h15 TV-5 RFI

FILMS

23h00 T-M Le garçon à la moto
Can. 1982. Comédie dramatique. Un jeune champion de moto-cross s'attache à une veuve encore secouée par la mort en deltaplane de son mari.

23h30 CBWFT Midnight run
É.-U. 1988. Comédie policière. Un ancien policier, devenu détective privé, doit ramener à Los Angeles un comptable recherché par la pègre, le FBI et un détective rival.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province du 4 au 10 février

Le vendredi 4 février

Saint-Malo

Carnaval d'hiver
Info: Ginette 347–5701

Somerset

Club de curling
Bonspiel
Info: 744–2443

Winnipeg

Festival du Voyageur
Partie de hockey/WPG Jets
Info: 237–7692

Le samedi 5 février

Saint-Léon

10 h 00
Comité culturel
Bibliothèque
Info: Adèle 744–2687

Le dimanche 6 février

Saint-Jean-Baptiste

10 h 30
Paroisse
Réunion annuelle

Sainte-Agathe

20 h 00
Chevaliers de Colomb
Pièce de théâtre
Info: 882–2340

Le lundi 7 février

Saint-Boniface

19 h 00
Alliance chorale
Cour de solphège

Le mardi 8 février

Winnipeg

Festival du Voyageur
Concours de sculpture sur neige
Info: 237–7692

Le mercredi 9 février

Saint-Boniface

12 h 00
Fédération des aînés
Conférence

Winnipeg

20 h 00
Festival du Voyageur
Soirée gala du Festival
Info: 780–3333

Le jeudi 10 février

Saint-Boniface

12 h 00
Chambre de commerce franco.
Dîner-rencontre
Confirmer au 231–2664

Winnipeg

19 h 30
Musée des beaux-arts de Winnipeg
Films
Info: 786–6641

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233–2556** ou **1–800–665–4443**.*

SPORT

Après huit ans sans hockey senior

Saint-Jean adore ses Royals

Le retour du hockey senior à Saint-Jean-Baptiste est un énorme succès, sur la glace comme dans les gradins. Les Royals peuvent déjà compter sur un noyau assez important de partisans fidèles au rendez-vous.

Le village de Saint-Jean-Baptiste attendait impatiemment le retour du hockey senior depuis huit ans. Pour des partisans dévoués comme Donald Fillion, ce n'était qu'une question de temps.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le 31 janvier à Saint-Pierre, les Royals étaient partis pour la victoire en 2e période, lorsque l'entraîneur Tom d'Amico a reçu une suspension de match pour avoir menacé l'arbitre. Un fidèle de Saint-Jean a couvert de sa main l'appareil photo du photographe de La Liberté, qui s'apprêtait à croquer la scène disgracieuse de l'entraîneur courant sur la patinoire.

«C'est un village de hockey et ça l'a toujours été. Quand nos gars jouaient à Saint-Malo ou à Niverville, il y avait toujours du monde de Baptiste... On a mérité notre équipe.

«L'an passé, quand on avait (Mike) Gilmore, (Claude Dupuis) Dooper et (Bud) Bouchard à Saint-Malo, y avait toujours du monde d'ici aux parties. On allait même voir du hockey à Morris dans la Ligue Sud-Est. Finalement, on n'a pas besoin d'aller ailleurs pour voir nos gars.»

Les partisans ont tout de même dû attendre un bon bout de temps avant d'avoir un véritable match à domicile, faute de glace artificielle. C'est le 20 décembre que les Royals ont joué un premier match à Saint-Jean-Baptiste.

«C'était pas vraiment grave. On était tellement content d'avoir une équipe, on se rendait dans les autres patinoires. Moi, j'ai juste manqué une partie... et c'est parce que j'étais au Texas. Sinon, j'aurais été là.»

Gérald St-Godard est tout aussi dévoué, comme le sont la plupart des partisans des Royals d'ailleurs. «C'est du bon divertissement. Tu paies quatre dollars et t'as trois heures de hockey de bon calibre. Pourquoi aller voir les Jets pour 25 $ et les voir perdre?»

La gérante Janet Sabourin note que ce sont les autres équipes qui ont profité de la popularité des Royals en début de saison.

«On a commencé la saison avec dix parties à l'extérieur. On faisait rentrer de l'argent aux autres équipes. Je disais aux autres gérants qu'ils nous en devaient plus tard. On attend toujours», ajoute-t-elle en riant.

«Les vieux Royals ont toujours eu beaucoup de support dans l'autre ligue. Le fait qu'ils viennent encore tellement me surprend un peu. Même à La Broquerie, on avait des autos pleines et ça fait du bien.»

«Les joueurs sont toujours très motivés à cause d'eux. On dirait que tous nos matchs sont remplis d'émotion. Et les partisans peuvent nous aider en agaçant les arbitres et nos adversaires.»

Les vieux Royals se sont retrouvés sans ligue il y a huit ans, mais ils semblent avoir trouver une place solide dans la Hanover-Taché, avec une deuxième place dans la Division Sud.

André BRIN

MONTCALM

Réunion communautaire le 14 février

Les résidants de la Municipalité rurale de Montcalm sont invités à une réunion communautaire qui se déroulera le lundi 14 février à 19 h 30 à la Salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Ils pourront notamment consulter un document de synthèse rédigé à la suite des différentes tables rondes organisées ces derniers mois sur l'avenir économique et communautaire de Montcalm.

Pour tout renseignement, appeler Philippe Sabourin au 758-3512.

En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 1er février)

Division nord

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	18	3	0	36
Sainte-Anne	15	7	0	30
Steinbach	13	8	2	28
Niverville	13	9	0	26
Landmark	2	19	0	4

Division sud

	G	P	N	Pts
La Broquerie	12	9	1	25
Saint-Jean	11	7	2	24
Saint-Pierre	8	14	1	17
Grunthal	3	18	0	6

Les matchs de la semaine.

Le jeudi 27 janvier

Saint-Pierre	6
Grunthal	5

Le vendredi 28 janvier

Saint-Anne	7
Niverville	5
La Broquerie	7
Landmark	2

Le samedi 29 janvier

La Broquerie	10
Saint-Pierre	7
Île-des-Chênes	10
Grunthal	4

Le lundi 31 janvier

Saint-Pierre	9
Saint-Jean	6

Le mardi 1er février

Sainte-Anne	7
Steinbach	4
Landmark	4
Grunthal	3



Anita Prescott félicite Germain Perron.

Photo: Jean-Pierre Dubé

SAINT-BONIFACE

Toasté du bon bord

Le Club des Francs-Parleurs Toastmasters de Saint-Boniface a dévoilé un lutrin-armoire portant son emblème lors du lancement officiel de sa campagne de publicité 1994, le 26 janvier dernier.

La présidente du Club bilingue regroupant une vingtaine de personnes, Anita Prescott, en a profité pour reconnaître la contribution d'un des fondateurs, l'homme d'affaires Germain Perron.

Le programme de formation Toastmasters a pour but d'aider les membres à penser clairement, écouter attentivement et à communiquer efficacement en public, dans un climat d'entraide. Infos: 231-2664.

Plus de 3 000 $ pour Centraide

CKSB surpasse les radios de Winnipeg

Le poste CKSB est le seul poste de radio à avoir dépassé l'objectif de 3 000 $ au cours d'une levée de fonds spéciale, du 17 au 21 janvier, demandée par Centraide Winnipeg.

«C'est surtout à l'émission du matin que les gens ont contribué, explique le réalisateur Daniel Tougas. Il y avait quelques donateurs anonymes, mais quand on était à environ 2 800 $, vendredi, il y a quelqu'un qui a décidé de nous donner la balance!

«C'est pour dire que ce n'est pas les gros publics qui comptent nécessairement, mais plutôt la relation que t'as avec lui. Les postes de radio à clientèle spécialisée ont eu le plus de succès. Notre public est généreux!»

Centraide a recueilli la somme total de 8,57 millions $ pour la campagne 1993-1994. L'émission Radio-Réveil est animée par Jean Fontaine, Suzanne Kennelly et Martine Bordeleau.

J.-P. D.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Feu vert

Ordinateurs réutilisés

Que faire de nos vieux ordinateurs alors que les entreprises d'informatique continuent à créer des nouvelles machines plus écoénergétiques? Sequence Electronics propose de les réutiliser. L'entreprise ontarienne a élaboré une série de logiciels et de matériel appelée Système de gestion de l'énergie Smartbar.

Il est possible de réaliser des économies d'énergie de 63 % (environ 125 $ par année) pour chaque ordinateur. Parmi les appareils de Sequence, on retrouve: le "Smartbar" qui ferme automatiquement les fichiers et l'ordinateur après une certaine période d'inactivité; le "Smart Sensor" qui éteint l'ordinateur lorsqu'il n'y a personne dans la pièce; le "Smart Remote" qui permet d'éteindre l'appareil par téléphone; et le "Smart Soft", un progiciel qui accroît les possibilités d'économie d'énergie d'un système informatique.

Ces produits sont disponibles chez la plupart des magasins d'informatique.

K. B.

Gens d'ici

Une chanteuse en or

La mezzo-soprano Joanne Mercier a reçu en novembre dernier la médaille d'or pour la meilleure moyenne (examens pratiques et théoriques combinés) au niveau du "Associate" du Conservatoire royal de Toronto (ARCT). «J'ai voulu faire mon ARCT pour être affiliée avec les groupes principaux du Canada. C'était les dernières études que je pouvais faire au Canada, et la médaille, c'est quelque chose de très bien pour terminer!», remarque la professeure privée de 66 étudiants.



Joanne Mercier.

Joanne Mercier a déjà obtenu ses diplômes "licentiate" et "associate" du Western Board of Music ainsi que du Trinity College of Music de Londres (Angleterre), surtout en interprétation. Pendant les deux dernières années, elle a participé à une tournée de 150 présentations de l'opéra Hansel et Gretel avec le Manitoba Opera Association. La native de Saint-Vital dirige également deux chorales.

K. B.

SOCIÉTÉ

Philippe Lavack quitte le Salon mortuaire Desjardins après 31 ans

«Un croque-mort qui sème la joie de vivre»

Il s'est passé une chose le jour du mariage de Philippe Lavack, un événement qui résume un côté de sa vie d'entrepreneur de pompe funèbre: «J'avais une funéraille le matin; je me mariais le soir!»

Comment fait-on pour côtoyer la mort jour après jour, et ce dans ses aspects les plus terre-à-terre comme les plus philosophiques? Faut «être appelé», répond Philippe Lavack, qui a passé 31 ans chez Desjardins, il faut posséder une bonne dose d'humour et beaucoup d'empathie pour les personnes endeuillées.

«Mon père m'a toujours dit: faut pas être fou pour travailler là, mais ça aide!» Philippe Lavack a commencé le 15 novembre 1962, à 19 ans. «Laurent Desjardins m'a formé. Il m'a tout montré, comment servir le public dans cette profession, et comment il est important de s'impliquer dans la communauté.»

Neuf ans plus tard, le jeune apprenti était devenu propriétaire de la maison, qu'il revendait en 1984. «Puis j'ai été gérant pendant quatre ans, avant de céder la place à Denis Marcoux.» Et c'est le 27 janvier dernier qu'il a définitivement quitté le Salon.

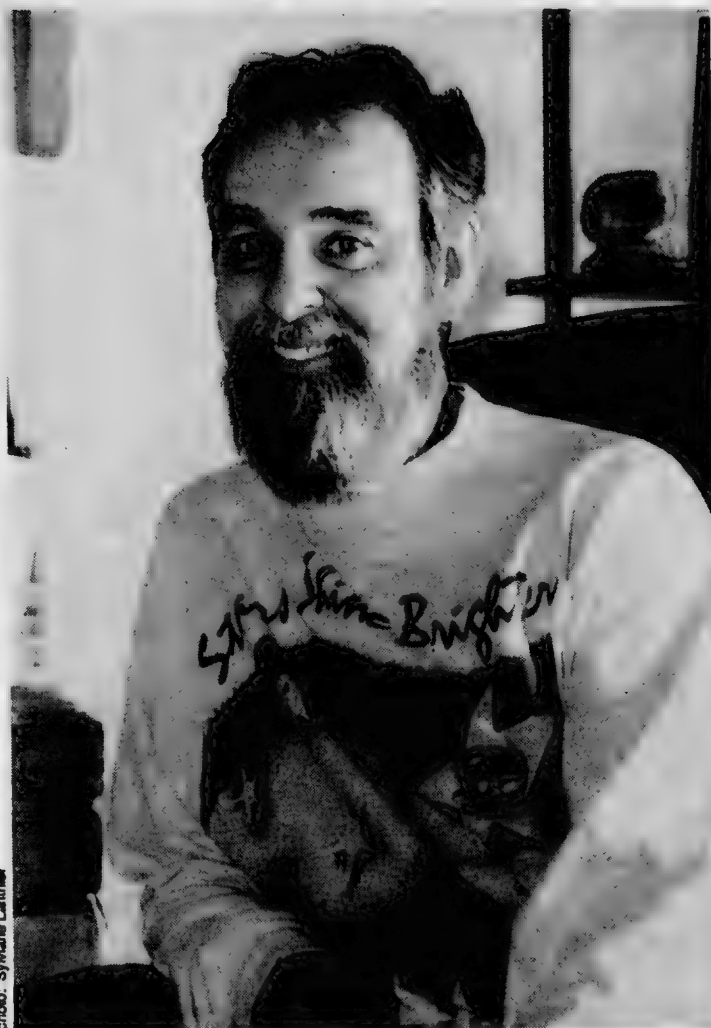


photo: Sylviane Lanthier

Philippe Lavack: la retraite à 50 ans.

«J'ai commencé au bas de l'échelle et j'ai tout fait: embaumements, chauffeur, service à la clientèle. J'ai toujours lavé les autos, jusqu'à la veille de mon départ!»

En 1984, au moment où il a vendu le Salon, son chiffre d'affaires était quatre à cinq fois plus élevé qu'en 1971. «C'est un bon commerce dans la mesure où t'as de la clientèle et où tu es une bonne personne d'affaires.»

Mais c'est aussi un métier qui demande une grande disponibilité: «Pendant 25 ans, j'ai travaillé sept jours par semaine et parfois 12 heures par jour. Combien de fois on a planifié une sortie qu'on a dû annuler parce qu'il y avait une mortalité?

«Mais à force de côtoyer les gens, on se fait de bonnes connaissances, on a de bons souvenirs, on vient à connaître notre monde et à les apprécier. Quand les gens sont en deuil, on voit vraiment qui ils sont. Et quand on sait qu'on a fait un bon travail avec la famille, on en retire une satisfaction sans pareille.

«Enterrer les morts, c'est facile. Mais aider la famille à réaliser ce qu'ils sont en train de vivre pendant qu'ils sont avec nous, c'est une autre paire de manches. La mort, c'est pour les vivants que c'est difficile, parce que pour eux c'est une perte. Mais parfois, le plus dur c'est, le plus vite tu en sors.»

Philippe Lavack, lui, a choisi l'humour pour faire face «aux moments gris de la vie». Et c'est avec humour qu'il raconte: «La plus grosse farce, c'est quand ils m'ont choisi voyageur officiel. Aller choisir un croque-mort pour semer la joie de vivre, faut être au fond du baril!»

Impliqué au Festival du Voyageur depuis le début des années 1980, il a aussi siégé au Cercle Molière, a été membre des Chevaliers de Colomb, et a siégé aux associations provinciale et nationale des directeurs de pompes funèbres.

À 50 ans, la retraite ne peut signifier pour Philippe Lavack la fin de toute activité. «La retraite crée un vide qui est vite rempli!... Je compte bien me donner la chance de sauter sur ma moto et de faire de petits voyages!» Il s'occupera aussi de son camp de pêche, dans le Nord, qu'il a acheté avec Gerry et Lorraine Turenne il y a cinq ans.

Mais la retraite, c'est aussi le moment de ressasser des souvenirs les plus drôles. «Une fois, je me suis trompé de cimetière. Je conduisais le corbillard, le prêtre à mes côtés et j'allais à Green Acres au lieu de Glen Lawns. Les autos qui me suivaient commençaient à tirer de l'arrière! J'ai viré de bord, et au cimetière je suis allé voir la famille pour m'excuser. Ils riaient!»

Une autre fois, le curé est tombé dans la fosse. «C'était un curé orthodoxe grec, et l'enterrement avait lieu en campagne, dans le bois. Ils nous avaient creusé une véritable cave! Alors il a fallu installer des madriers recouverts de tapis vert pour faire tenir le cercueil. Le curé balançait son encensoir en faisant le tour de la fosse et j'avais peur qu'il tombe. Mais il termine son tour sans tomber.

«Puis il décide de faire un 2e tour, et c'est là qu'il a dégringolé et disparu sous le tapis vert! J'ai vite tendu le bras pour le rattraper!»

Denis Marcoux, actuel gérant chez Desjardins, remarque que Philippe Lavack est le genre de personne «qui sait répondre aux gens, et qui sait se démêler de toutes sortes de situations sans manquer de respect... Il a un don pour ça!»

Sylviane LANTHIER

Nécrologies

Alphonse Philippe Savard

Le 25 janvier 1994, à l'hôpital de Saint-Boniface, avec sa femme à ses côtés, est décédé Alphonse Savard de Saint-Boniface.

Né le 2 septembre 1910 à La Broquerie, fils de Laure Dégagné et de Philippe Savard, il est d'abord élève à l'école que son père a aidé à fonder, pour se diriger ensuite au Collège de Saint-Boniface où il termine le cours de Commerce en 1929.

En 1940, il épouse Lucienne Lauzé. Ensemble ils auront partagé plus de 53 ans remplis d'amour et de fidélité.

Travailleur inlassable, il garde avec dignité un courage et un goût de vivre que ne pourront miner ni les épreuves ni la santé chancelante. Plusieurs se souviendront affectueusement des petits tours qu'il aimait tant jouer. Son amour sans réserve pour les enfants aura marqué pour toujours ses neveux et nièces et surtout ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.

Outre son épouse, il laisse pour chérir sa mémoire ses enfants Dorothée (Marcel Touzin), Paul (Jeannine Lecocq), Gilbert (Roxane Sarrasin) et Lise (Richard Bzdega), ses petits-enfants Nadine, Robert, Mireille, Monique, Jeremy, Lisbeth, Michel, Daniel, Joël, Amélie et Patrick, ainsi que son arrière-petite-fille Amanda. Il laisse également dans le deuil sa soeur Marie-Anne Gamache, de même que ses frères Joseph (Juliette) et Paul-Émile (Madeleine).

La messe de la Résurrection a été célébrée par Mgr Albert Fréchette le samedi 29 janvier à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, avec l'abbé Roland Lanoie, concélébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, la famille d'Alphonse Savard remercie toutes les personnes qui ont partagé son chagrin. La famille tient à exprimer une reconnaissance toute spéciale à Mgr Albert Fréchette et à l'abbé Roland Lanoie pour leur appui et leurs prières, ainsi qu'à la chorale de la Cathédrale pour ses chants édifiants. Un merci bien affectueux aux nièces et neveux qui se sont tellement dévoués pour préparer le bon goûter après les funérailles.

Bernard (Barney) Toupin

Paisiblement le 25 janvier 1994, Bernard (Barney) Toupin est allé rejoindre son Père. Il est décédé à l'hôpital de Swan Lake.

En plus de son épouse aimante Rita, il laisse dans le deuil: son fils Allan et épouse Diane et leurs enfants Geneviève, Gabriel et Joanne; sa fille Susan et mari Raymond Dedieu et leurs enfants Stéphan et Melanie; son fils Roy et épouse Lucie, et leurs enfants Jérémie, André et Nicolas. Il laisse aussi ses parents Armand et Albina Toupin, ses frères et soeurs Norbert (Irène), Thérèse (Gaston Lapointe), Angeline Wareing, Germaine (Joe Kunzie), Louis (Marina), Gabriel (Thérèse), Donald (Fernand), Alice (Chuck Lewis), Agnès (Hervé Pirlot) et de nombreux neveux et nièces.

Il a été prédécédé par son frère Gérald et sa soeur Solange (morte en bas âge); par son bon ami et beau-frère Maurice Desjarlais il y a un an; par son beau-père Theodore Desjarlais en 1986; et par sa filleule Dolores Toupin le 26 janvier 1986.

Barney et sa famille sont déménagés de Winnipeg à Saint-Léon en 1966. Son rire et son sourire lui ont mérité beaucoup d'amis. Sportif enthousiaste, il prenait le temps de relaxer en faisant de la pêche et de la chasse. La vie de famille était très importante pour lui. Il était non seulement un partenaire en affaires avec ses fils, il était aussi leur bon ami. Il aimait la vie et avait hâte de passer les vacances de Noël avec son épouse. Barney était un membre engagé envers sa communauté, étant actif dans plusieurs projets et organisations comme les Chevaliers de Colomb. Tous ses amis et ses connaissances s'ennuieront beaucoup de lui.

Les prières ont eu lieu à 13 h 30 avant la messe de Résurrection à 14 h le vendredi 28 janvier à l'église catholique de Saint-Léon, présidée par l'abbé Lionel Thibault. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes.

Lucie Albina LeBras (née Saquet) 1913–1993

Lucie, épouse de Joseph LeBras, est décédée le 23 décembre au Centre hospitalier Taché à l'âge de 80 ans.

Outre ses parents, Lucie avait perdu deux soeurs religieuses; Jeanne, Soeur Grise, et Marie, Fille de la Crois. Elle laisse dans le deuil son époux, Joseph; ses enfants: Deanna (Léo) Plamondon de Winnipeg, Alain de Winnipeg, Gisèle (Clifford) Miller de Sainte-Rose-du-Lac; cinq petits-enfants; Huguette, Claude et Joël de Winnipeg, Angie et Tyson de Sainte-Rose-du-Lac. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur Aimée McDonald, ses frères: Léon (Marie), Louis (Alice) et André (Agnès).

Lucie et Joseph étaient agriculteurs pendant plusieurs années à Kergwenan, près de Laurier, avant de déménager à Sainte-Rose-du-Lac où Lucie devint infirmière jusqu'en 1975. C'est alors qu'ils se rendirent en ville pour demeurer dans l'est de Saint-Boniface.

La messe de Résurrection, célébrée par Mgr Albert Fréchette, eut lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 29 décembre.

L'enterrement eut lieu au cimetière de Laurier le jeudi 30 décembre.

La famille désire remercier le personnel et les bonnes gens du Centre hospitalier Taché pour leurs aimables soins portés envers Lucie durant sa maladie. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Thérèse Gauthier

Thérèse Gauthier est décédée paisiblement le samedi 22 janvier 1994 à West Palm Beach (Floride). Née en 1923 à Saint-Boniface de Joseph (décédé en 1945) et Lumina (Dussault) Gauthier (décédée en 1953), elle fit ses études chez les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de l'Académie Saint-Joseph et obtint son diplôme en 1940. Elle a pu participer aux fêtes du cinquantenaire de sa classe les 7, 8 et 9 septembre 1990.

Les disciples du Père Caron se rappelleront de Thérèse en tant que violoniste dans l'orchestre du bon Père. Elle quittait Saint-Boniface au milieu des années 50 pour Montréal où elle travailla comme secrétaire pendant plusieurs années, entre autres auprès du directeur de l'Association des Ingénieurs professionnels du Québec. Puis, elle réalisa un rêve en décrochant avec beaucoup de succès un diplôme en Beaux-Arts à l'Université Sir George Williams de Montréal.

Elle quittait Montréal dans les années 70 pour le Wisconsin où elle termina sa carrière de secrétaire, cette fois au service de la profession médicale. Depuis quelque temps, elle habitait la Floride, sans doute pour se rapprocher de la mer qui fascinait cette ancienne de l'océan de la prairie.

Requiescat in pace

Lui survivent: une soeur, Claire à Wauwatosa (Wisconsin), ainsi qu'un frère et une belle-soeur, Louis et Rita, de Montréal. Un frère, Raymond, l'a précédée dans la mort. L'inhumation des cendres aura lieu le lundi 7 février 1994, à 11 h au cimetière de la Cathédrale-basilique de Saint-Boniface.

Chronique religieuse

Le discernement face aux nouvelles technologies de reproduction



Gilberte PROTEAU
laïque

Comment réagireriez-vous si, un jour, vous héritiez d'embryons (1) congelés? Que diriez-vous à votre frère stérile s'il vous demande de lui faire un don de spermes afin que lui et sa femme puissent avoir des enfants ou à votre mère, âgée de 62 ans, qui voudrait subir une insémination artificielle afin d'avoir un enfant pour remplacer le fils de 20 ans qu'elle a perdu? Et comment vous sentiriez-vous si un jour vous appreniez que votre mère biologique était un foetus avorté?

Face à toutes ces possibilités, la société a plus ou moins adopté l'attitude que si c'est faisable, alors pourquoi pas?

Parce que la science traverse toutes les frontières, cela pose de graves problèmes d'éthique médicale, professionnelle et personnelle ainsi que de sérieux problèmes de droit. Et les éthiciens, les moralistes, les philosophes sont lents à se prononcer parce que la morale, contrairement à la science, ne repose pas sur des facteurs mesurables. Quant aux politiciens, ils se sentent souvent dépassés par l'énormité de la tâche.

Or si notre société n'a pas au moins une direction généralle à suivre, tant du point de vue législatif que moral, il y aura des dérives épouvantables dans le domaine de la reproduction humaine. Car certains savants ont comme principe que si c'est scientifiquement faisable, on doit l'essayer, indépendemment des conséquences. Et cela peut nous mener fort loin.

Heureusement, au Canada les choses commencent à bouger. Il y a quelque temps, le gouvernement canadien avait mis sur pied une commission royale pour étudier les nouvelles technologies de la reproduction (NTR). La Commission a déposé son rapport le 30 novembre dernier, (2) dont voici quelques recommandations.

- *la formation d'un comité national permanent pour la gestion et le contrôle des nouvelles technologies de la reproduction;*
- *un contrôle serré de toute entreprise dans le domaine de la reproduction humaine;*
- *la criminalisation de certaines actions telles le cloning, le transfert de zygotes humains dans d'autres espèces, les hybrides humains/animaux, la maturation et la fécondation d'ovules humains, la vente et le trafic d'ovules, de spermes, de zygotes, de foetus et de tissu fétal humians.*
- *l'interdiction de grosses par mères porteuses;*
- *la fermeture de cliniques de sélection du foetus d'après son sexe et l'interdiction de cette procédure;*
- *la permission d'expérimentation sur de zygotes vivants jusqu'à 14 jours de gestation;*
- *l'interdiction de toute recherche portant sur la manipulation génétique de zygotes ou d'embryons humains;*
- *le traitement par fivete (3) uniquement d'après des critères médicaux mais pour toute femme indépendemment de son statut civil, son orientation sexuelle ou sa condition sociale;*
- *l'interdiction de outes transactions à buts lucratifs dans le domaine de la reproduction humaine (c.-à-d., au Canada, la reproduction humaine ne doit jamais être l'objet de profits).*

Ce rapport fait était de longues et patientes recherches et de réflexion sérieuse de la part des membres de la Commission.

Une des membres de la Commission, Suzanne Scorsone, catholique, mère de cinq enfants et détentrice d'un doctorat en anthropologie, est aussi la porte-parole de l'archidiocèse de Toronto en matière de la famille et des questions féminines. Elle n'est pas d'accord avec six des recommanations de la Commission et elle a publié ses objections. L'Église catholique étudie le rapport et ne s'est pas encore prononcée sur le contenu quoique par le passé, elle a déjà fait connaître ses principes au sujet de plusieurs de ces technologies.

Les NTR bouleversent nos manières de faire, de voir et de penser. La législation nous fixera des bornes légales mais ne nous donnera pas de réponses typiquement chrétiennes. Pourtant nous, chrétiennes et chrétiens, parce que nous sommes enfants de Dieu, nous avons des responsabilités morales qui vont au-delà des lois du pays.

Or pour que notre réflexion soit chrétienne, c'est-à-dire issue du Christ, il faut se placer face à notre baptême, et se demander si nos réponses sont appropriées aux appels de Dieu. Il faut lire, se renseigner, discuter, il faut avoir le courage de ne pas être d'accord avec tout ou tous…

Pas facile, en ces temps scientifiques, d'arriver à dire que telle chose, même si elle est faisable, n'est pas morale parce qu'elle va à l'encontre du bien de l'humanité, parce qu'elle est contraire au bien de l'enfant, parce qu'elle dévie de l'enseignement du Christ… Pas facile de discerner la frontière entre l'amour de Christ et l'égocentrisme humain, entre mon désir personnel et l'appel de Dieu…

Les NTR nous posent un défi de taille.

(1) Le vocabulaire scientifique du développement humain est complexe: entre autres: on nomme zygote, l'ovule fécondé; après plusieurs divisions de cellules, c'est un embryon; puis plus tard, c'est un foetus.

(2) Virages à prendre en douceur, Commission royale canadienne sur les nouvelles technologies de la reproduction. Le rapport sera disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface vers la fin de février.

(3) Fivete: fécondation in vitro et transfert d'embryons dans l'utérus d'une femme.

Le plus grand du genre au Canada

Le 15e Salon des carrières ouvre le 7 février

Le public manitobain est invité à assister au Salon des carrières de 1994, qui accueillera 35 000 visiteurs (dont 20 000 étudiants) au Centre des congrès de Winnipeg, du 7 au 9 février prochain.

Parrainé par l'Association manitobaine des conseillers d'orientation (AMCO), le Salon de Winnipeg est le plus ancien et le plus important du genre au Canada. Il permet à des gens de tous les âges d'avoir accès aux renseignements les plus récents sur les carrières: possibilités offertes, évolution de l'emploi, nouvelles carrières, formation et éducation.

Le thème de cette année, «C'est un départ», se veut une invitation aux jeunes de bien planifier leur carrière en fonction du marché du travail très concurrentiel des années 1990.

En plus des 300 professions représentées en kiosques, il y aura 84 séances d'une heure portant sur divers sujets d'intérêt aux élèves.

Pour l'occasion, l'AMCO a produit, en collaboration avec Éducation Manitoba et Ressources humaines Canada, un impressionnant Guide de planification de carrière, *Perspectives manitobaines*, journal de format tabloïd de 28 pages, en français et en anglais.

Mais le Salon se passe entièrement en anglais. «La documentation est en français, mais une fois que les jeunes sont là, souligne le porte-parole Patrick LeMadec du Collège Béliveau, tout se passe en anglais. Il y a des exercices que les étudiants peuvent faire avant et après le Salon en français.»

Le Salon, dont l'entrée est gratuite, ouvrira ses portes le lundi 7 février à 18 h 30 et fermera le mercredi 9 février à 16 h. Il est ouvert au public en soirée, les 7 et 8, de 18 h 30 à 21 h 30. Infos: 945-7970.

La page de BICOLO

GUNG HAY FAT CHOY!

Bonne heureuse année!

Savais-tu que le 10 février 1994 est le début de l'année 4692 en Chine? C'est l'année du Chien. Chaque année prend son nom des 12 animaux du zodiaque chinois: rat, boeuf, tigre, lapin, dragon, serpent, cheval, mouton, singe, coq chien, et cochon.





Le Festival s'en vient!

J'ai préparé un concours pour toi!

Tu peux participer de deux façons.

1. Dessine un tipi des autochtones, les amis du voyageur. **ou**

2. Complète les trois sections. Les pointes des flèches, la grille d'animaux de fourrure et l'habillement du voyageur.

   Quand tu auras fais un ou l'autre, fais-moi parvenir le tout avec le coupon de participation, **au plus tard le 4 février**.

Pour compléter cette section du concours, tu dois trouver les noms des animaux à fourrure dans la grille.

ours	**castor**	**orignal**	**hermine**
renard	**martre**	**coyote**	**vison**
loutre	**chevreuil**	**loup**	**raton**

S	E	E	R	T	U	O	L	M
D	O	R	I	G	N	A	L	A
R	U	V	I	S	O	N	O	R
A	R	O	T	S	A	C	U	T
N	S	R	A	T	O	N	P	R
E	C	O	Y	D	T	E	U	E
R	E	N	I	M	R	E	H	R
C	H	E	V	R	E	U	I	L

Pour compléter cette section du concours, il faut que tu trouves toutes les pointes de flèches cachées dans ce dessin. Examine-le attentivement.



Pour compléter cette section, tu dois identifier chaque pièce de l'habit du voyageur en te servant des mots donnés.



Mocassins
Sac à feu
Tuque
Ceinture fléchée
Mitasses
Chemise

Bonne chance à tous!

C'est facile. Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

LE FESTIVAL S'EN VIENT!

Nom: ______________________

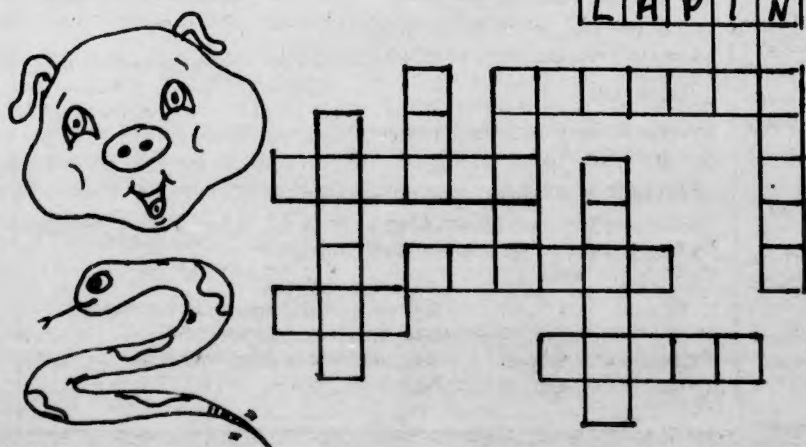
Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________ **Âge:** ________

Place le nom des années dans la grille. Le premier mot a été placé pour toi.

Bonne chance!



L'année du rat - 1948, 1960, 1972, 1984
Tu es populaire, artistique et tu aimes inventer des choses.

L'année du boeuf - 1949, 1961, 1973, 1985
Tu es fiable, calme, tu écoutes bien et tu es rempli d'idées.

L'année du tigre - 1950, 1962, 1974, 1986
Tu es brave et respecté pour ton courage et tes pensées.

L'année du lapin - 1951, 1963, 1975, 1987
Tu es gentil, aimes causer et les gens ont confiance en toi.

L'année du dragon - 1952, 1964, 1976, 1988
Tu as une bonne santé, beaucoup d'énergie et tu écoutes tes amis.

L'année du serpent - 1941, 1953, 1965, 1977, 1989
Tu aimes les bons livres, la bonne nourriture, la musique et tu es chanceux avec l'argent.

L'année du cheval - 1942, 1954, 1966, 1978, 1990
Tu es populaire, joyeux et tu travailles fort.

L'année du mouton - 1943, 1955, 1967, 1979, 1991
Tu es un bon artiste, aimes les belles choses et tu es très intelligent.

L'année du singe - 1944, 1956, 1968, 1980, 1992
Tu es drôle et tu as une habilité pour résoudre des problèmes.

L'année du coq - 1945, 1957, 1969, 1981, 1993
Tu travailles fort, as beaucoup de talents et des idées.

L'année du chien - 1946, 1958, 1970, 1982, 1994
Tu es loyal et peux garder des secrets mais parfois tu t'inquiètes trop.

L'année du cochon - 1947, 1959, 1971, 1983, 1995
Tu es un bon étudiant, honnête et brave.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.M.

La Division scolaire la Montagne n° 28

est à la recherche de professeur pour le poste suivant :

École Richard – congé de maternité débutant le 14 avril et se terminant le 30 juin 1994 de la directrice d'école.

85 % enseignement – Français 3, English 3, Mathematics 3, Sciences de la Nature 3 et 4 combiné, Hygiène 3 et 4 combiné et éducation physique 3 et 4 combiné ainsi que 15 % temps d'administration.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division Scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248–2228 / 1–744–2083 Télécopieur: 1–248–2482

Le Club La Vérendrye

recherche

un.e réceptionniste

Exigences du travail :

- bonne communication orale et écrite du français et de l'anglais;
- possède le don de bien servir, est sensible aux besoins des membres et est de bonne humeur par habitude;
- doit pouvoir se servir d'une machine à écrire et d'un ordinateur (Wordperfect 5.1);
- expérience dans le maniement de grosses sommes d'argent et capable de balancer les comptes rendus;
- doit pouvoir travailler à des heures flexibles.

Rémunération : maximum 8 $ de l'heure.

Entrée en fonction : le 28 février.

Faire parvenir votre curriculum vitae (pas d'appels s.v.p.) à :

Clément Perreault
614, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2P9



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Y.S.P.



LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
DIVISION DE LA COMMERCIALISATION cherche actuellement à combler le poste suivant:

Spécialiste en Matière de Rémunération et de Prestations

Relevant de la directrice administrative, Ressources humaines, le titulaire devra élaborer la politique de rémunération et de prestations sociales de l'organisme ainsi que de la mettre en oeuvre.

Le candidat doit détenir un Baccalauréat en commerce, spécialisé en ressources humaines ou posséder une formation et une expérience de travail pertinente. Le candidat doit être spécialiste agrée (C.P.P.) et doit avoir un minimum de cinq ans d'expérience dans le domaine de rémunération et de prestations. Il doit aussi posséder une maîtrise des logiciels suivants: tableurs, base de données, logiciels pour statistiques et graphiques. De l'expérience avec des programmes de prestations flexibles et avec des programmes de rémunération en fonction de la compétence serait un atout. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels et une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit et en indiquant le poste visé, au plus tard le vendredi 4 février 1994, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
C.P. 816
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 2P5



LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
DIVISION DE LA COMMERCIALISATION cherche actuellement à combler le poste suivant:

REPRÉSENTANT RÉGIONAL

Le Départment du transport de l'Ouest de la Commission canadienne du blé est à la recherche d'un représentant régional. Relevant directement du chef des Représentants régionaux, le candidat servira d'intermédiaire entre la communauté agricole et le siège social de la CCB en renseignant directement les producteurs, les directeurs de silos, les agents des compagnies de grain, les agences gouvernementales et le personnel de la CCB.

COMPÉTENCES: Le candidat retenu doit faire preuve d'un esprit créatif et posséder d'excellents talents de communication orale et écrite. Le candidat posséder une bonne connaissance du secteur céréalier canadien et des opérations de la Commission canadienne du blé. Le candidat doit être en mesure de traiter de questions complexes avec jugement, tact et diplomatie. Une formation universitaire est souhaitée, mais les candidats possédant une vaste expérience dans la gestion des silos peuvent également postuler. La connaissance des ordinateurs personnels est requise. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels et une gamme complète d'avantages sociaux. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le 4 février 1994**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ
C.P. 816
WINNIPEG, MB R3C 2P5

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

GARDERIE CHEZ LUCIE: Parc Windsor. Garderait enfant à temps plein. Lundi au vendredi. Lucie: 231–3675.
322-

GARDERIE FAMILIALE a une ouverture pour un enfant de l'âge de 1 1/2 et plus. Contactez Lise au 231–3624.
323-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.G.
328-

RENDEZ-NOUS Christian Dating Service: Un service de rencontre pour chrétiens et chrétiennes célibataires âgés de 18 à 80 ans. S.V.P. composez le 256–2542.
330-

BONNE FÊTE: à un beau grand jeune homme à l'esprit d'aventurier qui travaille «fort» à Whistler avec son copain. Meilleurs Voeux Yam!
333-

COUTURIÈRE: Je ferais des manteaux de festival sur demande. 233–1265.
336-

GARDERIE JOLYS CO-OP INC.: est à la recherche d'un animateur/trice T.S.E. II. Pour plus d'information contactez Marie au 433–7976. Date limite: le 7 février 1994.
337-

Recherche

RECHERCHE: Possibilité de 370 $ par semaine. Travail facile, simple et plaisant, à la maison. Pour plus d'information envoyez 2 $ plus une longue enveloppe réponse timbrée à: ENV Enterprises, C.P. 32013, 1794, avenue Logan, Winnipeg (MA) R3E 1T0.
311-

RECHERCHE: Bureau d'impôt cherche préparateur.trice bilingue avec expérience. Lundi à vendredi de 9 h à 17 h. Contactez Jean au 989–7300.
325-

RECHERCHE: des chalets à louer à la plage Albert pour une réunion familiale, du 31 juillet au 6 août 1994. Tél.: Charles ou Gisèle Brunet 237–8085 ou 233–7864.
329-

RECHERCHE: une colocataire pour une maison de 2 chambres à coucher près du Collège de Saint-Boniface. 270 $. Stationnement et téléphone en plus. Lisa: 237–3809.
331-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées dans leur résidence pour les tâches suivantes: soins personnels, entretien de la maison, tenir compagnie, accompagner pour des sorties, etc. Heures flexibles: 2 heures ou plus par semaine. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience et/ou formation d'aide-infirmières. Faire parvenir votre C.V. et votre numéro de téléphone à: Sécure Age, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood, R2J 4A3.
332-

RECHERCHE: Nous désirons acheter un duplex ou une maison avec un appartement à louer au premier étage à St-Boniface. Contactez le 233–6091.
334-

À vendre

À VENDRE: des chemises du Festival ainsi que des chapeaux (earmuffs) mittaines en fourrures, etc. 233–1265. Un gillet d'homme en cuir grandeur 36-38 en bonne état 233–1265. Gertrude.
335-

À louer

BUREAU À LOUER: 800 pi² au 157, Provencher et Taché, 2e étage. Attrayant, divisé en bureaux et réception, stationnement. Composez le 231–0642.
308-

À LOUER: Maison à Saint-Pierre-Jolys. Située au centre du village, trois chambres à coucher. Pour plus d'information, appelez au 433–7498.
319-

À LOUER: petite maison à aires ouvertes, idéale pour deux personnes, près des autobus et du Collège. Eau, électricité et chauffage non compris. Libre le 1er mars. 375 $ par mois. Appelez après 16 h 30 le 237–4604.
327-

À LOUER OU À VENDRE: maison unifamiliale, 2 ch. à coucher, avec garage, libre immédiatement. 233–6977.
338-

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)
Coordonnateur(trice) de projet
pour le Comité des francophones handicapés
(à temps partiel – 1 à 2 jours par semaine en moyenne)

Fonctions principales :

- développer un plan d'action pour le Comité des francophones handicapés et établir des activités spécifiques pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées;
- développer un réseau de personnes clés dans la communauté franco-manitobaine et au sein du mouvement des personnes handicapées;
- promouvoir la visibilité du comité;
- bâtir et organiser une banque de données pertinentes à ce domaine.

Exigences du poste :

- bonne connaissance des deux langues officielles, parlées et écrites;
- bon sens d'initiative et capacité d'organisation;
- une connaissance approfondie des préoccupations des personnes handicapées serait un atout.

Lieu de travail : CCFM (Saint-Boniface).

Traitement :

- le salaire et les bénéfices marginaux sont offerts selon l'échelle salariale et les politiques du CCFM.

Entrée en fonctions : février 1994

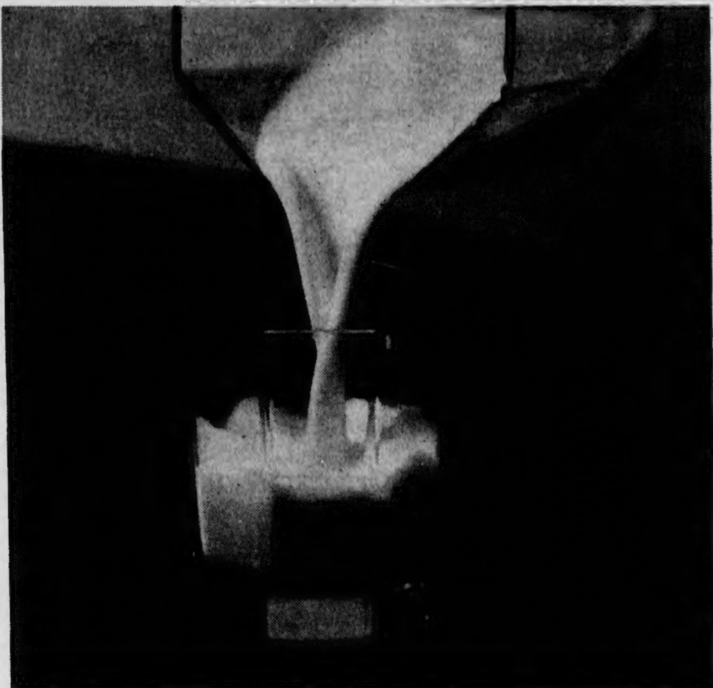
Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature d'ici **le 9 février 1994** en écrivant, sous pli confidentiel, au :



Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

QUIZ

Santé!



QUESTIONS

1. Quel philosophe français considérait le lait comme le plus simple, le plus naturel et le meilleur des aliments?

2. Qui a dit: «Il n'y a que les Français qui ne savent pas manger, puisqu'il leur faut un art si particulier pour leur rendre les mets mangeables»?

3. Qui a dit: «Il est certain que les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces plus que les autres hommes»?

4. Quel célèbre philosophe français se croyait poursuivi par un homard?

5. À propos de quels aliments le philosophe italien Marinetti (1876-1944) déclarait-il qu'ils entortillent, entravent, alourdissent et abrutissent» les Italiens?

6. Qu'est-ce que le porexcité?

7. Et l'aéroplat?

RÉPONSES

1. Jean-Jacques Rousseau.

2. Encore Rousseau.

3. Toujours Rousseau. L'aimable philosophe aurait sans doute jugé qu'Adolf Hitler était incapable de faire du mal à une mouche puisque qu'il était strictement végétarien (tout comme le révolutionnaire français Saint-Just, pourtant grand décapiteur).

4. Pas Rousseau, mais Jean-Paul Sartre (sous l'effet de la mescaline, une drogue originaire du Mexique).

5. Les pâtes. «L'abolition des pâtes, affirmait-il, libérera l'Italie du blé étranger si coûteux et favorisera l'industrie italienne du riz.»

6. «Un saucisson cru épluché, servi directement dans un plat contenant du café très chaud, mélangé à une grande quantité d'eau de Cologne.» Il s'agit d'une des recettes de la «cuisine révolutionnaire» proposée par les adeptes du futurisme, un mouvement artistique initié par Marinetti.

7. Autre plat futuriste, dans lequel on sert «à la droite du convive, une assiette contenant des olives noires, des coeurs de fenouil, et des kumquats, et à sa gauche un rectangle formé de papier de verre, de soir (rose) et de velours (noir).

«Les aliments devront être portés directement à la bouche de la main droite, tandis que la gauche effleurera et à plusieurs reprises le rectangle tactile. En même temps, les serveurs vaporiseront sur les nuques des convives un coparfum d'oeillet, tandis que de la cuisine parviendra un violent cobruit de moteur d'aéroplane combiné à une musique de Bach.»

La cuisine futuriste visait à une révolution radicale des goûts et à une exacerbation des sens (toucher et ouïe notamment). Précisons que ces plats, et bien d'autres tout aussi étranges, ont bel et bien été servis.

**Compilé par
Laurent GIMENEZ**

(Source: Le ventre des philosophes, Michel Onfray, Grasset, 1989).

RECETTE

Casse-croûte maison rapides et délicieux



Les repas rapides préparés à la maison ne prennent presque pas plus de temps que les repas à l'extérieur. Si vous calculez l'aller-retour au restaurant, vous constaterez que la préparation de sandwichs chauds comme celui décrit plus bas vous fera économiser du temps. De plus, les plats rapides préparés à la maison sont habituellement plus nourrissants que ceux des casse-croûte rapides, habituellement à forte teneur en gras et en sodium.

Les plats fraîchement sortis du four aiguisent l'appétit et permettent à toute la famille de relaxer dans une atmosphère familiale. Même les cuisiniers, inexpérimentés n'auront aucun problème à préparer ces goûters délicieux avec les recettes suivantes et, faites avec les mini-baguettes tendres réfrigérées, prêtes à cuire, que vous trouverez au comptoir de produits laitiers de votre épicerie.

La recette suivante de plat au saumon n'est pas seulement délicieuse et alléchante mais contient aussi des légumes. C'est une bonne façon de répondre aux désirs de votre famille pour des aliments à préparation rapide, à la maison.

Mini-baguettes en torsade au saumon crémeux

1 boîte (311 g) de Mini-baguettes tendres réfrigérées
1/4 de tasse de beurre ou de margarine
1/2 tasse de champignons tranchés
1/2 tasse de céleri haché
1/4 de tasse de poivron vert ou rouge haché
3 c. à table de farine
1/4 de c. à thé de sel
1 1/2 tasse de lait
2 boîtes (220 g, 7 3/4 oz chacune) de saumon, bien égoutté.

Chauffer le four à 350°F. Séparer les mini-baguettes. Tresser ensemble 2 mini-baguettes; façonner en couronne, en pinçant pour sceller. Répéter avec le reste des mini-baguettes. Déposer sur une plaque à pâtisserie non graissée. Cuire au four de 18 à 22 minutes ou jusqu'à ce que les couronnes soient dorées.

Entre-temps, faire fondre le beurre dans une casserole moyenne. Faire revenir les champignons, le céleri et le poivron, 1 minute. Incorporer la farine et le sel; cuire jusqu'à ce que le mélange soit onctueux et fasse des bulles. Ajouter graduellement le lait en remuant. Cuire jusqu'à ce que le mélange soit bouillant et épais, en remuant constamment. Incorporer délicatement le saumon; bien réchauffer. Servir sur les torsades de mini-baguettes cuites.

Donne 4 portions.

CONCOURS Identifiez nos Gens d'affaires

À GAGNER: 1 500 $
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.



Publi-reportage à conserver

Un REÉR pour contrôler son avenir

À la question «Pourquoi investiriez-vous dans un Régime enregistré d'épargne-retraire (communément appelé un REÉR),» êtes-vous de ceux qui répondez: «Pour sauver de l'impôt»?

Quand on demande à Donald Smith, le nouveau directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface, pourquoi les gens ont-ils intérêt à investir dans un REÉR, l'impôt à sauver vient seulement en deuxième position.

«Bien sûr, payer moins d'impôt est une raison très importante et non négligeable, dit-il, mais surtout, investir dans un plan de pension personnel permet à tous de contrôler sa retraite.

«Nous ne pourrons plus compter sur les gouvernements pour assurer nos vieux jours. C'est pourquoi il faut y voir le plus longtemps à l'avance», poursuit-il.

Donald Smith, qui est aussi membre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (photo-concours numéro 10), pense que la meilleure façon d'épargner dans un REÉR est de faire ses paiements à chaque mois, un service qui est offert par la Caisse. «Cela permet de mettre les intérêts gagnés à l'abri de l'impôt plus vite et cette épargne devient partie intégrante de notre vie.»

Vous manquez de liquidité pour cotiser? «Pas de problème! lance Donald Smith. La Caisse prête au taux de base à ses membres qui empruntent pour acheter un REÉR garanti (n.d.l.r.: taux à 5,5 % au moment d'écrire ces lignes. Ce taux peut changer sans préavis).

100 % d'intérêt, c'est possible?

«Avec la Fédération des caisses, poursuit Donald Smith, nos avons lancé un concours dont le grand prix est un gain de 100 % d'intérêt pour 1 an. C'est à dire, doubler son investissement jusqu'à 10 000 $. Sont admissibles les transferts, les nouvelles cotisations, les renouvellements et les REÉR mensuels (n.d.l.r.: tous les détails dans le dépliant publicitaire encarté dans cette édition de La Liberté, et à votre caisse populaire).

«Tous nos taux sont très compétitifs, et souvent meilleurs que dans les autres institutions financières. Alors, le personnel acceuillant vous attend!


La Caisse populaire de Saint-Boniface

Donald Smith, B.A. B. Comm. C.A.
Directeur général
Case postale 7, 185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Mb) R2H 3B4
Tél.: (204) 237-8874
Fax: (204) 233-5383

COUPON DE PARTICIPATION

☐ **CLAUDE FOREST** Assurances Forest Ltée 237-8434	☐ **CLAUDE FIOLA** Dominion Window & Door Ltd 334-4301	☐ **CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS** Appeal Graphics 989-5252
☐ **CHARLES BRUNET** Monuments Brunet 233-7864	☐ **DENIS J. MARCOUX** Salon mortuaire Desjardins 233-4949	☐ **ROLAND BOILY** Bathub King 237-5267
☐ **RAYMOND SIMARD** Simaco Construction 237-4798	☐ **RICHARD BOYER** The Winnipeg Sun 694-2022	☐ **CLÉMENT PERREAULT** Le Club La Vérendrye 233-8997
☐ **DONALD SMITH** Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	☐ **LOUISE MARION-GRANT** Le Sportex 235-4407	☐ **GILLES CHAPUT** BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
☐ **PETER ARNOLD** Arnold Computers 235-1329	☐ **ROSANNE MARCOUX** Bonifax Info-centre 231-2664	☐ **GILBERT TEFFAINE** Société Radio-Canada 788-3141 (télé)

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________ **Code postal:** __________

Âge: ______________ **Tél.:** ______________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.

Jeudi 10 fév. 1994,
Dîner-rencontre à midi
au Club LaVérendrye
(invités: M. et Mme Joseph Riel, Voyageurs officiels et M. Normand Gousseau, directeur général par intérim du Festival du Voyageur)

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE de Saint-Boniface

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G2
Téléphone: 235-1406